REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DU CENTRE
****
DEPARTEMENT DE LA LEKIE
****
COMMUNE D'OBALA

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
CENTRE REGION
****
LEKIE DIVISION
****
OBALA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'OBALA

AVRIL 2019

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)

en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : Cercle des Promoteurs du Développement Durable (CPDD)

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS ..... *v*
LISTE DES TABLEAUX ..... *vi*
LISTE DES GRAPHIQUES ..... *vii*
LISTE DES CARTES ..... *ix*
PREFACE ..... *x*
RESUME EXECUTIF ..... *xii*
I- PRESENTATION DU BUT DE L'EVALUATION xiii
II- METHODOLOGIE DE REALISATION DU SCORECARD xiii
III- PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS xiv
IV- RECOMMANDATIONS FORMULEES xv
V- DIFFICULTES RENCONTREES xvi
INTRODUCTION GENERALE *1*
CHAPITRE 1 : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN *4*
1.1. Cadre législatif et règlementaire de la décentralisation au Cameroun 5
1.1.1. Sur le plan de l'hydraulique 5
1.1.2. Sur le plan de la Santé, ... 5
1.1.3. Sur le plan de l'éducation 6
1.2. Promotion du développement local 6
1.2.1. Brève historique 8
1.3.3. Sur le plan biophysique 9
1.3.3.1. Relief 9
1.3.3.2. Climat 9
1.3.3.3. Sol 10
1.3.3.4. Végétation et flore 10
1.3.3.5. Faune 10
1.3.3.6. Hydrographie 11
1.3.4. Sur le plan humain 11
1.4.5. L'habitat 15
CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'OBALA *16*
2.1. Contexte de l'étude 17
2.1.1. Définition du CCAP 18

2.1.2. But du CCAP 18
2.1.3. Axes du CCAP 18
2.1.4. Caractéristiques du CCAP 19
2.1.5. Facteurs de succès du CCAP 19
2.1.6. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP 19
2.2. Objectif et Méthodologie du CCAP 19
2.2.1. Objectif du CCAP 20
2.2.2. Méthodologie de tirage du Contrôle Citoyen de l'Action Publique 20
2.2.3. Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte des données 21
2.2.3.1. Tirage de l'échantillon 21
2.2.3.2. Champ de l'enquête et population cible 21
2.2.4. Plan de sondage ScoreCard 21
2.2.4.1. Taille et répartition de l'échantillon 21
2.2.4.2. Base de sondage et sélection des grappes 22
2.2.4.3. Sélection des ménages 22
2.2.4.4. Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 23
2.2.5. Collecte des données 24
2.2.5.1. Outil de collecte des données 24
2.2.5.2. Collecte des données 24
2.2.5.2.1. Formation des agents de collecte et superviseurs communaux 24
2.2.5.2.2. Collecte des données proprement dite 25
2.2.6. Exploitation des données 25
2.2.7. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception 25
2.2.7.1. Saisie des questionnaires et l'apurement du fichier de saisie 25
2.2.7.2. Analyse et production du rapport de l'étude 25
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES 26
3.1. Présentation de la population enquêtée 27
3.2. Secteur de l'hydraulique 28
3.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique 28
3.2.2. Coût et qualité de l'eau 30
3.2.3. Appréciation des services de l'hydraulique 31
3.2.4. Raisons de la non satisfaction des populations 33
3.2.5. Principales attentes en matière de service de l'hydraulique 34
3.2.6. Synthèse de la perception des services d'hydraulique dans la commune 35

3.2.6.1. Points forts 35
3.2.6.2. Points à améliorer 35
3.2.6.3. Améliorations suggérées 35
3.3. Secteur de la Santé 36
3.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé 36
3.3.2. Cout et qualité des services de santé 38
3.3.2.1. Coût des services de santé 38
3.3.2.2. Appréciation de la qualité des services de santé 39
3.3.3. Raisons de non satisfaction des populations 39
3.3.4. Principales attentes en matière de service de santé 40
3.3.5. Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées 41
3.3.5.1. Points forts 41
3.3.5.2. Points à améliorer 41
3.3.5.3. Améliorations suggérées 41
3.4. Secteur de l'éducation 42
3.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycles 42
3.4.2. Coût et qualité des services de l'éducation par cycle 43
3.4.2.1. Coût des services de l'éducation par cycle 43
3.4.2.2. Qualité des services de l'éducation par cycle 44
3.4.3. Appréciation des services de l'éducation par cycle 46
3.4.4. Raisons de non satisfaction des populations par cycle 46
3.4.5. Principales attentes des populations en matière d'éducation 47
3.4.6. Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées 48
3.4.6.1. Points forts 48
3.4.6.2. Points à améliorer 48
3.4.6.3. Améliorations suggérées 49
3.5. Services communaux 49
3.5.1. Disponibilité et utilisation dans l'institution communale 49
3.5.2. Coût et qualité des services dans l'institution communale 50
3.5.2.1. Coût des services dans l'institution communale 50
3.5.2.2. Appréciation des services dans l'institution communale 51
3.5.3. Raisons de non satisfaction des populations 51
3.5.4. Principales attentes en matière de services dans l'institution communale 52

3.5.5. Synthèse de la perception des services de l'institution communale et améliorations *suggérées* 53
3.5.5.1. Points forts 53
3.5.5.2. Points à améliorer 53
3.5.5.3. Améliorations suggérées 53
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS *54*
CHAPITRE 4. PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'OBALA *57*
4.1. Synthèse des problèmes rencontrés 58
4.2. Plan d'actions (basée sur les actions à mettre en œuvre au niveau local) 58
4.3. Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan 67
BIBLIOGRAPHIE *59*
ANNEXES *61*

SIGLES ET ABREVIATIONS

APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CDE	Camerounaise Des Eaux
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CNC	Cellule Nationale de Coordination
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CSI	Centre de Santé Intégré
ENIEG	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
HD	Hôpital de district
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
OSC	Organisation de la Société Civile
PMH	Pompe à motricité humaine
PNDP	Programme National de Développement Participatif

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population de la commune d'Obala par sexe et par grands groupes d'âge.....**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 2: répartition générale des répondants par groupes d'âges et par sexe 27

Tableau 3: Répartition des répondants chefs de ménage par groupes d'âges et par sexe 28

Tableau 4 : Pourcentage des ménages s'approvisionnant en eau à une source publique d'approvisionnement en eau 29

Tableau 5: Répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau 31

Tableau 6 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique.....31

Tableau 7: Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.....**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 8:Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source.....32

Tableau 9: Pourcentage (%) des ménages ayant déclarant une panne par institution/personne intervenant pour réparer la panne.....33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Proportions comparées des ménages signalant l'existence d'une source d'approvisionnement en eau et ceux utilisant un système d'approvisionnement public 30

Graphique 2 : Proportion des utilisateurs de chaque système d'approvisionnement.....30

Graphique 3: Proportion des ménages ayant déclaré une panne selon la période observée pour la remise en fonction 32

Graphique 4: Comparaison des proportions de sollicitation des personnes/institutions et leur intervention dans les cas de panne signalée sur un point d'eau .....**Erreur ! Signet non défini.**

Graphique 5: Niveau et raisons de non satisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau.....34

Graphique 6: Attentes des populations en matière d'approvisionnement en eau 35

Graphique 7: Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche 36

Graphique 8: Lieu de préférence des membres du ménage en cas de problèmes de santé 37

Graphique 9: Appréciation du montant payé pour la consultation.....39

Graphique 10 : Appréciation de l'accueil du personnel de santé 39

Graphique 11 : Raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services de santé.....40

Graphique 12 : Pourcentage de ménages dont un membre a comme attente 40

Graphique 13 : Distance à parcourir par les enfants de ménage pour aller à l'établissement scolaire 43

Graphique 14 : Graphique 13 : Appréciation du montant des frais d'inscription 44

Graphique 15 : Les acteurs intervenant dans la réfection des salles de classe endommagées 45

Graphique 16 : Niveau de satisfaction globale en matière de service d'éducation de base 46

Graphique 17: Proportion des raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services de l'éducation de base 47

Graphique 18 : Attentes des populations en matière de services d'éducation 48

Graphique 19 : Services demandés à la commune par les usagers 49

Graphique 20 : Perception de l'accueil dans les services communaux 50

Graphique 21 : Raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services communaux 52

Graphique 22 : Attentes des populations par rapport aux services communaux..... 53

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune d'Obala ..... Erreur ! Signet non défini.

PREFACE

PREFACE

Dans le cadre de sa collaboration avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP), la commune de Obala a mis sur pied un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information. Grâce au soutien technique et financier, la commune a recruté le CPDD, une Organisation de la Société Civile (OSC) pour mener une opération de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) par le Scorecard. Cette opération visait à : (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

A l'issue de l'enquête conduit dans les 04 domaines visés par l'enquête, de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux, il ressort que le taux de satisfaction est de 49,5% dans le domaine hydraulique, 79,6% dans celui de la santé, 94,9% pour la maternelle, 84,4% pour le primaire et 88,1% pour le secondaire dans l'éducation et 66,1% dans les services communaux. Les raisons de satisfaction par domaine vont de la disponibilité des différents services, à l'existence des infrastructures en passant par la qualité du personnel et des services fournis.

En revanche, les raisons d'insatisfaction concernent l'éloignement, l'insuffisance en infrastructures dans trois les secteurs sans oublier la gestion de ces infrastructures ; la qualité, le coût, le défaut ou lenteur en cas de panne ou de sinistreet enfin les manquements liés au personnel, pour ce qui est des services communaux.

Les idées, propositions et recommandations qui ont été formulées et restituées dans le présent rapport d'enquête serviront de boussole au Comité Communal de Suivi mis sur pied par nos soins et nous avons bon espoir que des avancées significatives seront enregistrées grâce à la mutualisation des efforts de tous les acteurs.

Je ne saurai terminer mon propos sans exprimer au nom de la commune d'Obala et en mon nom propre, ma profonde et sincère gratitude à tous ceux et à toutes celles qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, ni leur entregent pour que cette opération puisse être effectuée.

Mention spéciale aussi à notre partenaire privilégié, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui ne ménage pas son appui technique et financier pour nous accompagner dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la consolidation de l'engagement citoyen.

Le Maire d'Obala

xi

RESUME EXECUTIF

I- PRESENTATION DU BUT DE L'EVALUATION

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) peut être défini comme toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile qui vise à : (i) Contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) Apprécier la pertinence des projets/ programmes et des moyens qui y sont affectés ; (iii) Réorienter les axes de développement en fonction des besoins nouveaux identifiés ; (iv) Compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire). Il a pour but de : (i) Promouvoir la gouvernance dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ; (ii) Accroitre l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ; (iii) Renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes (le budget participatif, l'analyse politique du budget, les audits sociaux, le suivi de la dépense, les exposés médiatiques), l'axe retenu ici a été le « Scorecard » ou « rapport d'évaluation citoyen » qui a porté sur l'évaluation des offres de la commune en matière d'hydraulique, de santé, d'éducation et de services communaux

II- METHODOLOGIE DE REALISATION DU SCORECARD

La méthode de sondage utilisée par l'Institut National de la Statistique (INS) est le tirage stratifié à deux degrés à partir de la liste des ménages de la commune figurant dans les Zones de Dénombrement (ZD) utilisées lors de l'Enquête Complémentaire ECAM4 réalisée d'Octobre 2016 à Janvier 2017. Le premier degré correspondait aux grappes ou ZD tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille et le deuxième degré, consistait en un tirage systématique des ménages (en moyenne 16 ménages par ZD).

Quatre facteurs ont été pris en compte dans la taille et l'allocation de l'échantillon à savoir (i) la précision, (ii) le nombre de domaines, (iii) les indicateurs clés, (iv) le budget et (v) la qualité des données ce qui a abouti à échantillon de 320 ménages.

Le questionnaire utilisé comportait en plus de la section d'identification de l'enquêté, quatre (04) sections principales correspondant aux secteurs ciblés pour l'évaluation des services fournis à savoir l'eau potable, les services de santé, l'éducation et les services communaux.

L'atelier régional de lancement du processus qui était présidé par le Gouverneur de la Région du Centre s'est tenu le 03 Octobre 2017 à Yaoundé. L'atelier de lancement communal avec les autorités locales (Maire, Sous-Préfet) quant à lui a eu lieu du 05 Octobre 2017 à Ombessa. La formation des agents enquêteurs s'est tenue du 16 au 19 octobre 2017 dans le pool d'Ebebda et a concerné les agents enquêteurs des communes d'Obala, Ebebda et Ombessa. Pour ce qui concerne spécifiquement la commune d'Obala, la formation a abouti à la sélection de 10 agents enquêteurs, le superviseur communal ayant été sélectionné à l'avance. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 20 au 26 Octobre 2017. Celle-ci a été précédée par des opérations de sensibilisation. L'unité d'enquête étant le ménage, le questionnaire était administré en priorité au

chef de ménage ou à tout autre membre du ménage présent au moment du passage des agents enquêteurs et susceptibles de donner des réponses aux questions posées.

Si la saisie des données a été effectuée par le Programme, l'apurement ainsi que la tabulation ont quant à eux été réalisés par l'INS.

III- PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

L'étape d'analyse a permis de constater que sur le plan de l'hydraulique, 50,5% des ménages se disent non satisfaits des services fournis dans ce secteur. Cependant, il faut retenir que 62,7% des ménages enquêtés font encore usage de points d'eau non aménagés, que 57,1% sont à plus de 15 minutes du point d'approvisionnement public eau et enfin que 29,6% reconnaissent faire usage d'une eau non potable.

Sur le plan de la Santé, 41,0% des ménages enquêtés disent avoir recours à la formation sanitaire la plus proche. Le temps moyen d'accès à la formation sanitaire la plus proche se situe à tout au plus 30 minutes pour 71,2% des ménages enquêtés. Du point de vue du coût de l'accès aux soins, si 89,6% des ménages enquêtés reconnaissent avoir payé des frais de session, ils sont néanmoins 48,0% à trouver que le montant exigé est élevé. Pour 46,9% des enquêtés, la formation sanitaire la plus proche résout la plupart des problèmes de santé du village. En définitive, et au vue de tous les paramètres pris en compte dans le cadre de cette enquête, le taux de non satisfaction se situe à environ 21,4%.

Sur le plan de l'Education, la grande majorité des enquêtés reconnaissent l'existence au sein de la Commune des formations d'enseignement primaire (86,2%), maternelle (90,5%) et secondaire (59,1%) voir même un établissement de formation professionnelle. De toutes ces formations d'enseignement, le cycle maternel reste celui qui est à l'unanimité considéré incomplet. Le temps moyen mis pour se rendre est de 41 minutes pour les écoles secondaires, il se situe à 22,3 minutes pour le cycle maternel et à près de 25 minutes pour le primaire. Le coût de la scolarité est élevé pour 44,8% des enquêtés ayant des enfants en maternelle, 55,7% de ceux en ayant au primaire et enfin 68,5% de ceux ayant des enfants inscrits dans le secondaire. Sommes toutes, la proportion des enquêtés non satisfaits des services dans ce secteur reste faible : 5,1% pour le cycle Maternel, 15,6% respectivement pour les cycles primaires et secondaires 11,9% et enfin 3 ,7% pour le cycle professionnel.

Enfin, les services communaux. Il apparaît de prime abord que peu de gens sollicitent les services de la Commune, même si l'établissement des actes de naissance et la certification des documents officiels tiennent le haut du pavé à respectivement 5,2% et 4,8% des enquêtés. On peut constater que seulement 10,2% des enquêtés reconnaissent avoir participé à l'élaboration du PCD et enfin que les populations sont en général très peu au courant des actions de la Commune. Enfin, le taux de non satisfaction quant à lui se situe autour de 33,9% des ménages enquêtés.

IV- RECOMMANDATIONS FORMULEES

A l'issus des enquêtes et analyses des recommandations ont été formulées dans le but d'assurer une meilleure qualité de service aux ménages de la commune. Ces recommandations devront être traduites en plans d'actions opérationnels par les administrations concernées pour conduire des changements et inverser la tendance actuelle par secteur selon qu'il suit :

Secteur Hydraulique :

- Création de points d'eau potable supplémentaires ;
- Mise en place systématique et/ou redynamisation puis formation des comités de gestion de tous les points d'eau de la Commune ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Réhabilitation des points d'eau en panne à travers la Commune ;
- Réhabilitation de l'adduction d'eau de la Commune ;
- Détermination d'une contribution mensuelle consensuelle qui tienne en compte toutes les bourses.

Secteur Santé :

- Construction des centres de santé supplémentaires
- Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Equipement des formations sanitaires ;
- Augmentation du personnel médical ;
- Autre

Secteur de l'Education :

- Création et construction de nouveaux établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel dans la Commune ;
- Construction de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des établissements scolaires existants (aires de jeux, bibliothèques, tables bancs, latrines) présents dans écoles/ établissements scolaires afin d'améliorer les conditions d'encadrement des élèves ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;
- Réduction des frais d'inscription et d'APEE ;
- Mettre en place un mécanisme d'émulation et d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires

Services communaux :

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations ;

- Implication accrue des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;
- Mettre en place un mécanisme de communication pour informer les citoyens sur activités menées par la commune

V- DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés auxquelles nous avons fait face durant l'opération sont entre autre :

- L'enclavement de l'arrière-pays qui a rendu difficile l'accès à certaines zones de dénombrement ;
- L'enquête a débuté au moment des semis. Beaucoup de personnes d'âge mur (hommes et femmes) se trouvaient alors en brousse où elles disposent de maisons pour être proches des champs. Ce qui a entrainé beaucoup de report vu que dans bien des maisons il n'y avait que des enfants en bas âge laissés là pour l'école ;
- Le travail a dû s'arrêter pour un moment à cause d'un problème lié aux fiches de collecte. Ce qui a fait perdre du temps et de l'argent.

INTRODUCTION GENERALE

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation. Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fondent l'engagement citoyen.

Au cours de la deuxième phase du Programme, un mécanisme de contrôle citoyen a été expérimenté dans 10 communes pilotes à travers le ScoreCard. Il s'est appuyé d'une part sur la réalisation d'une enquête de perception des populations sur l'offre des biens publics et des services communaux, et d'autre part sur la dissémination des résultats en vue d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et services communaux.

La mise à l'échelle de cette opération est alors envisagée dans le cadre de la troisième phase du PNDP, dite phase de consolidation, qui se donne comme objectif de développement de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Son cadre des résultats en fait d'ailleurs une exigence en retenant parmi ses indicateurs, celui se rapportant au «*Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information*».

Dès lors, le Programme s'engage à conduire un processus de mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans 159 communes, cible de l'indicateur susmentionné. À travers ce processus, le Programme voudrait consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal.

Ainsi, une enquête de perception des populations a été envisagée sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et de la fourniture de services par la commune d'Obala. Les principales recommandations sont susceptibles d'être traduites en projets.

Ceci devient d'autant plus intéressant lorsque l'on sait que depuis 2007, le Cameroun s'est engagé dans la réforme de ses finances publiques avec pour but affiché de :

- Créer un cadre stratégique et opérationnel cohérent de modernisation des finances publiques ;
- Mettre en place un dispositif de pilotage unique ;
- Bâtir un cadre de financement et de coordination des appuis des Partenaires Techniques et Financiers.

Cette réforme dont le cadre logique présente 10 résultats attendus dont le premier est que : « La budgétisation est basée sur des politiques publiques, des stratégies sectorielles et des programmes pluriannuels axés sur les résultats ». Le budget-programme en somme, sortie des fonds baptismaux grâce à la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun. Contrairement à l'ordonnance de 1962 qui axait le budget sur les moyens, « *les autorités publiques ont désormais l'obligation de présenter le projet de loi de finances sous forme de programme au sens de l'article 8 de la loi de 2007 c'est-à-dire : un « ensemble d'actions à mettre en œuvre au sein d'une administration pour la réalisation d'un objectif déterminé dans le cadre d'une fonction ». Désormais, la présentation des dépenses et des recettes du budget se fait donc par l'indication d'actions et d'objectifs à atteindre* »[1].

Cette budgétisation axée sur les programmes sur laquelle les Communes s'arriment à travers le Plan Communal de développement (PCD) est non seulement une nécessité, mais également une opportunité de développement dans la mesure où elle entraine la mise en place de nouveaux paradigmes de développement : Le Maire au courant des besoins des populations se fixe des objectifs à atteindre. Ceux-ci étant évolutifs, le CCAP intervient alors comme un instrument de retour d'information qui permet d'ajuster lesdits objectifs à atteindre.

Le présent document s'articule comme suit :

- Résumé exécutif
- Introduction general
- Chapitre 1 : Cadre législatif et règlementaire en matière de décentralisation et développement local au Cameroun
- chapitre 2 : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la commune d'Obala
- chapitre 3 : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre 4 : plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la commune d'Obala
- programme de dissémination des résultats et de présentation du plan d'action
- conclusion et principales recommandations

[1] Journal Les DOSSIERS du 25 Mai 2013, Budget programme, quel fondement juridiques ?

CHAPITRE 1 : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

1.1. Cadre législatif et règlementaire de la décentralisation au Cameroun

En 1996, la politique de la décentralisation connait une grande avancée avec son intégration dans la Constitution du Cameroun. Cette politique envisage de transférer aux collectivités locales certaines compétences jusque-là détenues au niveau de l'Etat central. Les pouvoirs publics réaffirment ainsi leur intérêt pour les collectivités locales décentralisées en tant qu'institutions de proximité dont le rôle est désormais d'animer et de promouvoir le développement local à côté de l'Etat central. Parlant des collectivités territoriales décentralisées, leur responsabilisation a été marquée depuis 2004 par la promulgation de trois lois notamment :

- La loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 relative à l'orientation de la décentralisation ;
- La loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ; et
- La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.

Selon la première Loi (N°2004/017), « la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. Elle consiste en un transfert par l'Etat, aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) que sont les Communes et les régions, des compétences particulières et des moyens appropriés ». Dans ce processus de transfert, la Commune apparaît donc comme l'assise territoriale de base de la décentralisation. L'article 4 de cette loi précise les missions des CTD à savoir : « promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif ».

Selon la loi N°2004/018 fixant les règles applicables aux Communes, les compétences transférées couvrent plusieurs domaines tels que l'économie, la gestion environnementale, la santé, l'éducation, l'action sociale, la culture, l'urbanisme et l'habitat, la planification et l'aménagement du territoire social, sanitaire, éducatif et sportif de leurs localités. Les compétences transférées dans les domaines de notre enquête font l'objet de divers article de la loi citée plus haut.

1.1.1. Sur le plan de l'hydraulique

On peut constater que ce texte de loi en son article 16 stipule que « l'alimentation en eau potable » et « la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles » font partie des compétences transférées aux Communes.

1.1.2. Sur le plan de la Santé,

Le texte stipule en son article 19a que qu'en matière de santé et de population, les compétences transférées aux Communes concernent :

- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;

- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;

1.1.3. Sur le plan de l'éducation

Enfin, pour ce qui est de l'éducation, c'est dans son article 20 que l'on retrouve le détail des compétences transférées aux Communes. Il est question :

En matière d'éducation de :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles ;
- la participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière d'alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration ; régionale ;
- la participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs

En matière de formation technique et professionnelle :

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

. Les premiers transferts des compétences et des ressources aux Communes interviennent en à partir de 2010 et évoluent progressivement.

Dans ce contexte de décentralisation, le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à assurer une meilleure gestion des ressources mises à la disposition des Communes.

1.2. Promotion du développement local

Selon la loi N°2004/018 fixant les règles applicables aux Communes, « la Commune est la collectivité territoriale décentralisée de base » ayant pour mission générale le développement local

et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. Ainsi, ce texte de loi stipule en son article 15 que « les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal ;
- la mise en valeur de sites touristiques communaux ;
- la construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des marchés, gares routières et abattoirs ;
- l'organisation d'expositions commerciales locales ;
- l'appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois. »

La Commune en tant qu'espace géographique et institution, se présente ainsi comme une unité territoriale ayant une autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts locaux et jouissants d'un statut de personne morale de droit public.

Les lois promulguées en juillet 2004 attribuent aux gouvernements locaux un rôle central et leur transfèrent les compétences importantes dans l'initiation, la promotion, la coordination des actions de développement économique,

Pour ce qui est de la Commune d'Obala, l'économie locale est dans sa plus grande partie repose sur un certain nombre de secteurs tels que les Petites et moyennes entreprises, économie sociales et artisanat ; Commerce, Eau et énergie, Agriculture, Elevage, Transport, Travaux publics. Il s'agira pour la commune dans ses priorités de s'attaquer aux secteurs clés qui pourraient booster son économie, en présentant ses atouts qui rendraient cela possible. Au rang de ces atouts figurent entre autres la présence de AES SONEL, CDE, du centre de contrôle zootechnique et vétérinaire, PTT, des pylônes MTN, CAMTEL et Orange ; des marchés.

Brève présentation de la Commune d'Obala

La commune d'Obala couvre une superficie de 475 dont environ 25% dans le périmètre urbain et 75% en zone rurale. L'espace urbain d'Obala est constitué de deux aires reliées entre elles par la route nationale n°4. L'aire 1 est constituée du village Nkometou II. La seconde aire, qui est aussi la plus vaste, est composée de 13 quartiers à savoir : Minkama I, Minkama II, Minkama III, Abokono, Ndzong Mezegue, Obala Zone I, Obala Zone II, Ekok-Assi, EligBessala - Ebolakoun, Afambassi - Elot I, Elot II, Nkolbikok, Mboua I et II.

L'aire de Nkometou II est limitée au Nord par Ekabita, au Sud par Fomakap, à l'Ouest par Nkolmedouga et à l'Est par le département de la Mefou et Affamba.

L'aire centrale est limitée au Nord par le village Minkama IV, au Sud par le village Foulassi, à l'Ouest par les villages Mboua et Nkoledouma et à l'Est par Nkolbot.

Le reste avec ses 68 villages, constitue l'aire rurale qui est la plus vaste de l'espace communal.

1.2.1. Brève historique

Autrefois à l'emplacement actuel de la ville d'Obala se trouvait une savane. En ces lieux, on retrouvait beaucoup d' « obals » ou biches. Les chasseurs venaient donc de partout afin d'y chasser cette espèce animale. Il était à cet effet usuel d'entendre dire « MetekeObal » entendu pour « Je vais chasser l'obal ». Les Esselé qui constituent le clan majoritaire à Obala ont été trouvés par les Allemands qui nommèrent les lieux « Obala ». A cette période, existaient déjà les quartiers Afambassi, Elig Bessala, Foulassi et Quartier Haoussa. Compte tenu du nombre important de Bamilékés présents dans la ville, les Allemands décidèrent de tracer un quartier qui les abriteraient et en faciliterait leur contrôle ; ainsi naquit le quartier Bamiléké. A tous les endroits où devaient être établis des chefferies, les allemands donnèrent des manguiers à planter. En 1917, une chefferie de premier degré fut établie et le quartier administratif et occupa pendant longtemps le rez de chaussée de la maison du chef Toutefois, en 1942, du fait de certains événements politiques, la chefferie de premier degré fut transférée à Edinding et celle des Esselé d'Obala devint une chefferie de second degré.

Limites administratives/naturelles

La commune d'Obala dont le chef-lieu porte le même nom épouse les limites territoriales de l'arrondissement d'Obala, dans le département de la Lékié, région du Centre. Elle est située à 40 km de Yaoundé sur l'Axe lourd Yaoundé - Bafia et à 50 km de Monatélé. Elle est limitée :

- Au Nord par les communes de Sa'a et de Monatélé ;
- A l'Ouest par la Commune d'Elig-Mfomo;
- Au Sud par la commune d'Okola ;
- A l'Est par les communes de Batschenga, Edzendouan, Soa et Yaoundé Ier

1.3.3. Sur le plan biophysique

1.3.3.1.Relief

Le relief de la commune d'Obala est un plateau peu accidenté dans l'ensemble ; on y rencontre quelques collines telles que le mont Loua qui a une altitude de 900 m.

1.3.3.2.Climat

La commune d'Obala est soumise à un climat de type guinéen à 04 saisons annuelles d'inégales durées : deux saisons sèches dont une grande (de novembre à mi-mars) et une petite (de mi-juin à mi-août) ; deux saisons pluvieuses allant de mi-août à fin octobre pour la grande et de mi-mars à mi-juin s'agissant de la petite. La pluviométrie du département de la Lékié est de l'ordre de 1600 mm de pluie par an avec un maximum de précipitations en septembre. Les températures atteignent des maximas de 35oC en saison sèche et 20oC en saison de pluie.

La moyenne annuelle des précipitations est de 1577 mm. La température moyenne annuelle est de 25°C avec une amplitude moyenne annuelle de 2,5°C. Ce climat favorise annuellement la conduite de 2 campagnes agricoles.

1.3.3.3. Sol

On distingue dans la commune d'Obala trois types de sols :

Les sols ferralitiques ou sols basiques : Ce sont les sols dérivés du basalte. Ils sont argilo sablonneux, généralement pas profonds et rajeunis par l'érosion. Ils sont riches en humus et se prêtent aux cultures vivrières et pérennes telles que le cacaoyer, le palmier à huile, les arbres fruitiers.

Les sols sablo limoneux : Ceux-ci sont plus adaptés aux cultures de céréales, d'ananas, etc.

Les sols hydromorphes : Caractéristique des zones marécageuses, ces sols connaissent une exploitation laborieuse en saison de pluie à cause de leur engorgement, tandis qu'en saison sèche ils sont adaptés à l'agriculture de contre saison, notamment les cultures maraichères

1.3.3.4.Végétation et flore

Trois types de formation végétale couvraient la commune d'Obala : la forêt de type secondaire dans la partie sud et ouest de la commune, la forêt galerie le long des cours d'eau et les savanes péri- forestières dans la partie nord. Cependant, la pression démographique et la nature laborieuse de la population ont entrainé la transformation des forêts et de la savane en plantation, réduisant ainsi la richesse en essences commercialisables et en produits forestiers non ligneux (PFNL). Le DAADER et le chef du poste de contrôle forestier, il n'y a plus de forêt à Obala, le bois que l'on y trouve viendrait du département de la Haute Sanaga et de la région de l'Est. Les principaux PFNL présents dans la zone sont : les feuilles de marantacée; le Djangsang (*Riccinodendron heuidolotti*), l'okok (Gnetum Africanum), Ndoe (*Irvingia gabonensis*), la Cola (*Garcinia cola*), le Bitter Cola.

1.3.3.5.Faune

La destruction de la savane sous l'effet de la pression démographique entraine inévitablement la disparition de la faune sauvage du fait de la diminution du couvert végétal, refuge naturel des animaux On y trouve encore quelques espèces tels que les mammifères (biches, porc-épic, buffles, gazelles, céphalophes bleu, rats de Gambie et aulacodes) ; les reptiles (vipères, couleuvres, varans du Gabon, lézards...) et les oiseaux (perdrix, perroquets, oies sauvages, pintades). Les produits de chasse sont destinés à l'autoconsommation.

La faune domestique est constituée de chèvres, porc, poules, canards, chiens, chats,

La faune domestique quant à elle est très pauvre et peu diversifiée. Elle est constituées de volailles (poulets, canard), de porcs, chèvres et d'animaux de compagnie (chiens, chat).

1.3.3.6.Hydrographie

La Commune d'Obala est arrosée par la Sanaga, fleuve poissonneux et à débit permanent. A côté de celui-ci fleuve on note la présence d'une rivière à régime permanent et d'autres petites rivières saisonnières l'instar de Ngmeh, Mbe, Tèt, Polo, etc

1.3.4. Sur le plan humain

Pour ce qui est le la population totale, si l'on en juge par les résultats du 3ème recensement général des populations et l'habitat (RGPH) de 2005, la Commune d'Obala comptait 78929 habitants à raison de 38615 hommes et de 40314 femmes. En tenant compte d'un taux de croissance moyen de la population de 2,72%, cela signifie qu'en 2018, la population de la Commune s'élèverait à 111880[2] habitants. La répartition par sexe et par grands groupes d'âge donne les proportions présentées dans le tableau 1 ci-contre.

Tableau 1: répartition des populations par sexe et grands groupes d'âge

Espaces urbains/villages	**Total**	**Répartition par sexe**		**Répartition par principales tranches d'âge**					
		Hommes	**Femmes**	**0-5 ans[3] (16,9%)**	**6-14 ans (23,4%)**	**15-34 ans (34,7%)**	**35-49 ans (20,2%)**	**60-79 ans (4,7%)**	**80ans et + (0,7%)**
ABOKONO	1678	958	**720**	284	393	582	336	72	12
BIKOGASSI	2303	1144	**1159**	389	539	799	461	99	16
EBOLAKOUN	1033	541	**492**	175	242	358	207	44	7
ELIG-BESSALA	5396	2638	**2758**	912	1263	1872	1079	232	38
ELOT 1	8139	4006	**4133**	1375	1905	2824	1628	350	57
ELOT 2	1338	656	**682**	226	313	464	268	58	9
FOULASSI	2241	1072	**1169**	379	524	778	448	96	16
MBOUA 1	1038	543	**495**	175	243	360	208	45	7
MBOUA 2	522	261	**261**	88	122	181	104	22	4
NDJONG-MEZEGUE	4533	2163	**2370**	766	1061	1573	907	195	32
NKOLBIKOK	9954	4931	**5022**	1682	2329	3454	1991	428	70
ZONE 1	750	330	**420**	127	176	260	150	32	5
ZONE 2	2258	1151	**1107**	382	528	784	452	97	16
ELOMZOK	587	312	**275**	99	137	204	117	25	4
MINKAMA	3793	1918	**1875**	641	888	1316	759	163	27

[2] BUCREP, 3ème RGPH. Répertoire actualisé des villages du Cameroun, P43
[3] BUCREP, 3ème RGPH. Rapport de présentation des résultats définitifs. P 15

NKOL EKUI	451	220	**231**	76	106	156	90	19	3
VILLAGE PIONNIER	262	135	**128**	44	61	91	52	11	2
EFOK	3089	1768	**1321**	522	723	1072	618	133	22
NTSAN	1212	583	**629**	205	284	421	242	52	8
TSEK	1228	627	601	208	287	426	246	53	9
ENDINDING	10778	5175	5603	1821	2522	3740	2156	463	75
ABONO	1264	602	662	214	296	439	253	54	9
EFOUMELESSI	408	217	191	69	95	142	82	18	3
EKABITA ESSÉLÉ	697	325	373	118	163	242	139	30	5
ELIG BODO	394	173	221	67	92	137	79	17	3
ELIG NGOMO	566	272	293	96	132	196	113	24	4
ENDINDING	1442	707	734	244	337	500	288	62	10
ESSONG	815	383	432	138	191	283	163	35	6
ETONG BIDJOÉ	590	288	302	100	138	205	118	25	4
EZEZANG ESSÉLÉ	442	201	241	75	103	153	88	19	3
MBAKOMO	1052	493	558	178	246	365	210	45	7
NKOL TSOGO 1	519	240	279	88	121	180	104	22	4
NKOL TSOGO 2	249	125	125	42	58	86	50	11	2
NKOT ABANG	378	193	186	64	88	131	76	16	3
ZIMA	489	240	249	83	114	170	98	21	3
ZOUATOUPSI	1473	717	756	249	345	511	295	63	10
KOMO-MVOG-KANI	1151	512	639	195	269	399	230	49	8
LOUA 1	1762	821	941	298	412	611	352	76	12
LOUA 2	354	166	189	60	83	123	71	15	2
NGONGO	1796	860	936	304	420	623	359	77	13
NKOLEWODO	566	279	286	96	132	196	113	24	4
NKOL FON (MBELE I)	363	183	180	61	85	126	73	16	3
NKOLTOMO 2	1596	690	906	270	373	554	319	69	11
YEMESSOA 1	1504	697	807	254	352	522	301	65	11
YEMESSOA 2	1700	802	897	287	398	590	340	73	12
YEMKOUT	923	431	492	156	216	320	185	40	6
EKABITA MENDOUM	1796	899	897	304	420	623	359	77	13

EZEZANG MENDOUM	464	220	244	78	109	161	93	20	3
MFOMAKAP	1735	795	940	293	406	602	347	75	12
MINDJOMO	658	336	322	111	154	228	132	28	5
MVOG-DZIGUI	672	335	337	114	157	233	134	29	5
NKOL MENDOUGA	1165	581	584	197	273	404	233	50	8
NKOL NTARA	404	190	214	68	95	140	81	17	3
NKOL TIMA	393	187	206	66	92	136	79	17	3
NKOM NDAMBA	1009	465	544	171	236	350	202	43	7
NKOMETOU 2	4027	1921	2106	681	942	1397	805	173	28
YEMSOUM 1	327	163	164	55	77	113	65	14	2
YEMSOUM 2	506	255	251	86	118	176	101	22	4
ELIG NKOUMA 1	227	105	122	38	53	79	45	10	2
ELIG NKOUMA 2	371	173	198	63	87	129	74	16	3
ELIG NTSOGO	486	231	255	82	114	169	97	21	3
ETOUD-AYOS	574	266	308	97	134	199	115	25	4
KOUDANDENG	870	425	445	147	204	302	174	37	6
LÉKIÉ ASSI	529	268	261	89	124	184	106	23	4
NKOL FEB	909	428	481	154	213	315	182	39	6
NKOL NDOBO	706	339	367	119	165	245	141	30	5
NKOMEFOUFOUM	754	327	427	127	176	262	151	32	5
NTO	826	363	464	140	193	287	165	36	6
ZIMA	469	213	257	79	110	163	94	20	3
MBELE 1	305	137	167	52	71	106	61	13	2
MBELE 2	1174	574	600	198	275	407	235	50	8
NKOLEDOUMA	1701	819	882	287	398	590	340	73	12
AFAMBASSI-ELENDE	383	179	204	65	90	133	77	16	3
EKOKOM	652	323	329	110	153	226	130	28	5
EKOUMDOUMA	1164	523	641	197	272	404	233	50	8
ELOG-NGAZOUMA	1257	571	686	212	294	436	251	54	9
LEBOBI	662	325	337	112	155	230	132	28	5
LENGOM	473	237	237	80	111	164	95	20	3
MEKAS	1021	529	492	173	239	354	204	44	7

NKOL EVODO	625	308	318	106	146	217	125	27	4
NKOL FOULOU 3	778	408	370	131	182	270	156	33	5
NKOL MBENE	54	34	20	9	13	19	11	2	0
NKOL MELEN	1427	710	717	241	334	495	285	61	10
NKOL NGUEM 1	1684	812	872	285	394	584	337	72	12
NKOL NGUEM 2	1982	974	1008	335	464	688	396	85	14
NKOL OBILI	369	176	193	62	86	128	74	16	3
NKOMETOU 3	1996	1040	955	337	467	693	399	86	14
TOTAL	**111880**	**54736**	**57144**	**18908**	**26180**	**38822**	**22376**	**4811**	**783**

Sources : BUCREP 3ème RGPH. Répertoire actualisé des villages du Cameroun, Rapport de présentation des résultats et projection sur 13 ans.

Cette population est constituée en majorité de femmes, soit environ 51,43%, tandis que les hommes constituent environ 48,57%. La densité moyenne de la population en 2013 est ainsi de 263 habitants au km2. Celle-ci est constituée à 80% d'autochtones et 20% d'allogènes. Les principales ethnies ici sont les Essele, les Mvokani, les Benyada, les Mendum, les Adji, les Menyembassa, les Ipep, les Engap et les Issogo. On y trouve également les Bamiléké, les Haoussa, les Bamoun, les Yambassa, les Ndong, les Elendé, les Bassa, les peuls… Cette population reste plus concentrée en zone rurale (63,16%) qu'en zone Urbaine (36,84%). Cependant, la densité de la population reste plus élevée dans l'espace urbain que dans les zones rurales. Le tableau 2 ci-contre présente les populations selon les espaces urbains et ruraux.

Tableau 2: Répartition des populations par sexe et grands groupes d'âges selon le lieu de résidence

Espaces urbains/villages	**Total**	**Répartition par sexe**		**Répartition par principales tranches d'âge**					
		Hommes	**Femmes**	**0-5 ans[4] (16,9%)**	**6-14 ans (23,4%)**	**15-34 ans (34,7%)**	**35-49 ans (20,0%)**	**60-79 ans (4,7%)**	**80ans et + (0,7%)**
Population urbaines	41183	20395	**20789**	6960	9637	14291	8237	1771	288
Population rurale	70696	**34341**	36355	11947	16544	24532	14140	3041	495
TOTAL	111880	54736	**57144**	18908	26180	38822	22376	4811	783

Sources : BUCREP 3ème RGPH. Répertoire actualisé des villages du Cameroun, Rapport de présentation des résultats et projection sur 13 ans

[4] BUCREP, 3ème RGPH. Rapport de présentation des résultats définitifs. P 15

L'espace urbain est constitué des villages/quartiers suivant : ABOKONO, BIKOGASSI, EBOLAKOUN, ELIG-BESSALA, ELOT 1, ELOT 2, FOULASSI, MBOUA 1, MBOUA 2, NDJONG-MEZEGUE, NKOLBIKOK, ZONE 1 et ZONE 2.

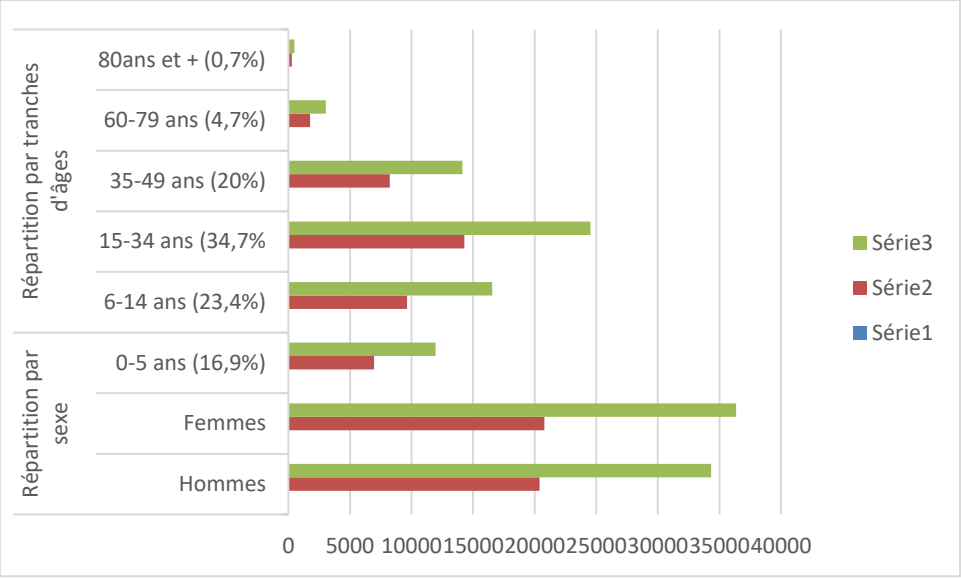

Graphique 1: Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence

1.4.5. L'habitat

Les maisons dans la Commune d'Obala sont construites, pour la plupart en terre battue, certaines étant crépis en terre ou en béton. Ce sont des habitations en matériaux provisoires de forme rectangulaire, séparées de la cuisine et des latrines qui sont généralement des petites cases construites à l'arrière de la maison.

Cependant, au centre urbain, ces constructions traditionnelles s'effacent progressivement au profit des maisons en matériaux définitifs dont le nombre va grandissant. Ainsi, on y trouve de plus en plus des maisons dites modernes avec douches et cuisine internes. Le système d'occupation de l'espace est aggloméré. Tout le monde vit dans un centre et possèdent des terres en brousse pour la pratique des activités agricoles.

L'agriculture est la principale activité de la Communauté, car pratiquée par la quasi-totalité de la population active. La pratique de l'agriculture se heurte cependant à la baisse croissante de la fertilité des sols cultivés. Les spéculations agricoles portent sur les cultures vivrières, les cultures maraîchères et les cultures de rente ou d'exportation. Ensuite viennent les autres activités comme l'élevage, la chasse, la pêche et la collecte des PFNL etc.

CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'OBALA

2.1. Contexte de l'étude

Depuis la deuxième phase du Programme, l'un des résultats attendus est : « le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information». Pour garantir l'atteinte de ce résultat particulier, le PNDP a dans un premier temps et ceci en 2017, choisi dix communes pilotes, à raison d'une Commune par région, afin de les accompagner à la mise en place dans leurs territoires respectifs d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique.

Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées pour le passage à l'échelle en troisième phase. Cette phase pilote a permis de :

- Observer un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de leurs localités.
- Relever les points perfectibles sur lesquels les sectoriels et les maires se rendent à l'évidence des améliorations à apporter dans la gestion de leurs localités.
- Relever les points d'attention pour une réussite de cette opération.

Ces points d'attention portent principalement sur le triple plan technique, financier et administratif.

Sur le plan technique

Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découleront soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques.

Sur le plan financier

La Coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables, parfois au-dessus des capacités de certaines communes.

Sur le plan du pilotage de l'opération

Sur le plan du pilotage de l'opération, le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarii extrêmes :

- Un comité externe à la commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes ou
- Un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 159 communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et le service communal.

- La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisation de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.
- L'appui technique de l'INS est prépondérante tant sur le plan de la conception que de l'opérationnalisation.

2.1.1. Définition du CCAP

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) peut être défini comme toute action de la part des citoyens ou des Organismes de la Société Civile (OSC) qui vise à : (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

2.1.2. But du CCAP

Promouvoir la gouvernance

- Crise de légitimité de l'Etat ;
- Insuffisance des mécanismes conventionnels

Accroitre l'efficacité de l'action publique

- Meilleure prestation des services publics ;
- Conception plus éclairée des politiques

Renforcer les moyens d'action

- Faire entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

2.1.3. Axes du CCAP

- Le budget participatif ;
- L'analyse politique du budget ;
- Les audits sociaux ;
- Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;

- Les exposés médiatiques

2.1.4. Caractéristiques du CCAP

Peut être exercé :

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les OSC à divers niveaux : micro social et macro social

Peut porter sur une multitude des questions :

- Politiques gouvernementales,
- dépenses publiques et même,
- prestations de services.

Peut reposer sur diverses stratégies :

- Recherche, suivi,
- planification participative,
- défenses et promotion des droits,
- éducation du publique

2.1.5. Facteurs de succès du CCAP

- Le contexte politique et culturel;
- L'accès à l'information et le rôle des médias ;
- La capacité de la société et la synergie Etat/société civile : le principe de transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'Etat par un partage de l'information.

2.1.6. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au « Citizen Reporting Card » (CRC) mieux connu sous le nom de Scorecard et qui pourrait être traduit littéralement comme le « Rapport d'évaluation citoyen ». Le CCAP peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

- L'enquête auprès des utilisateurs des différents services doit permettre d'avoir une appréciation : de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation des services ;
- de leur qualité et de leur fiabilité ;
- de l'incidence des problèmes et de la réactivité des fournisseurs de services ;
- des coûts, de la corruption et des services contraints ;
- du degré de satisfaction des services fournis et enfin ;
- des raisons d'insatisfaction ainsi que des suggestions d'amélioration. Les domaines retenus pour l'enquête sont : L'eau potable, la Santé, l'Education et les Services communaux.

2.2. Objectif et Méthodologie du CCAP

2.2.1. Objectif du CCAP

Le CCAP a pour objectif de recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'hydraulique ; (ii) de la santé ; (iii) de l'éducation et (iv) du service communal. De manière spécifique, l'opération en cours dans la Région du Centre vise à :

- Collecter les données et diffuser les résultats dans la commune d'Obala en collaboration avec l'Organisation de la Société Civile (OSC) retenu pour exécuter la mission ;
- Renforcer les capacités de la commune d'Obala pour qu'elle puisse capitaliser les leçons apprises et conduire elles-mêmes les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération ;
- S'appuyer sur les différents Cadres de concertation mis sur pied par le MINEPAT au niveau communal, départemental, régional et national pour promouvoir l'institutionnalisation du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard.

Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'enquête vise à permettre de renseigner sur :

- Les indicateurs liés à l'appréciation des services hydrauliques ;
- les indicateurs liés à l'appréciation des services de santé ;
- les indicateurs relatifs à l'appréciation des services d'éducation ;
- les indicateurs liés à l'appréciation du service communal

Il s'agit de renforcer les capacités de la commune d'Obala pour qu'elle puisse capitaliser les leçons apprises et conduire les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération, ceci dans le but de :

- **Promouvoir la gouvernance** afin de pallier non seulement la crise de légitimité de l'Etat, mais également l'insuffisance des mécanismes conventionnels ;
- **Accroitre l'efficacité de l'action publique** en vue d'une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques et enfin ;
- **Renforcer les moyens d'action** afin de faire entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

2.2.2. Méthodologie de tirage du Contrôle Citoyen de l'Action Publique

- Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager)
- Elaborer un plan de sondage
- Réaliser l'enquête

- Analyser et interpréter les données
- Présenter les résultats et les leçons apprises
- Négocier l'amélioration des services

2.2.3. Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte des données

2.2.3.1. Tirage de l'échantillon

Il s'est fait sur la base d'un sondage stratifié à deux degrés. En effet, dans un premier temps il a été question de tirer avec une probabilité proportionnelle à la taille des grappes ou encore des Zones de dénombrement (ZD). Ensuite, il a fallu dans un second temps procéder à un tirage systématique des ménages à enquêter à raison de 16 ménages en moyenne par grappe ou ZD.

2.2.3.2. Champ de l'enquête et population cible

Le champ géographique de l'enquête CCAP est l'ensemble des cent soixante (159) communes volontaires pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique.

L'enquête a couvert l'espace territorial de la commune d'OBALA. La population cible est constituée de l'ensemble des ménages de cette commune. La base de sondage est constituée de la liste des ménages de la commune élaborées et utilisées lors de l'EC -ECAM4 réalisée conduite entre Octobre 2016 et Janvier 2017. Les unités d'observation pour apprécier les actions communales dans les secteurs ciblés, sont les ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage.

2.2.4. Plan de sondage ScoreCard

La présente partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

2.2.4.1. Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour cela, pour les communes ayant sélectionnées 20 ZD pendant EC-ECAM4, 16 ménages ont été sélectionnés par ZD pour être enquêtés dans le cadre ScoreCard. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon 320 ménages de la commune a été réparti dans chaque proportionnellement au nombre de ZD lors de l'EC-ECAM4.

2.2.4.2. Base de sondage et sélection des grappes

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

2.2.4.3. Sélection des ménages

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAm4. Les ménages ont ensuite été numérotés

suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

2.2.4.4. Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la commune h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h, M_i le nombre de ménages dans la ZD i, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la commune h. On notera que t_{hij} =1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la commune h est donnée par:

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la commune h.

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la commune *h* sera donc calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

2.2.5. Collecte des données

2.2.5.1.Outil de collecte des données

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux.

2.2.5.2. Collecte des données

2.2.5.2.1. Formation des agents de collecte et superviseurs communaux

La formation des agents de collecte a été une étape essentielle du processus dans la mesure où ceux-ci occupent une place centrale dans la mise en œuvre du CCAP en ceci que ce sont eux qui recueillent les données auprès des ménages. Par conséquent, le succès de cette enquête dépend de la qualité de leur travail. Un renforcement des capacités était donc incontournable dans la mesure où lesdits agents devaient maitriser leurs responsabilités qui sont :

- Localiser les unités d'habitation et les ménages échantillonnés et remplir le questionnaire ménage ;
- Négocier les rendez-vous et procéder à l'interview des ménages ;
- Vérifier les interviews complétées pour s'assurer que toutes les questions ont été posées et que les réponses ont été enregistrées clairement et lisiblement ;
- Retourner dans les ménages pour compléter les interviews

Organisées en pools, la session de formation à laquelle ont pris part les agents enquêteurs et le superviseur communal de la Commune d'Obala, s'est déroulée durant trois jours, soit du 16 au 18 Octobre 2017 à Ebebda. Cette formation avait pour but d'harmoniser la compréhension des différentes questions du questionnaire. Elle prévoyait à cet effet des modules sur le repérage des ménages et la conduite d'une enquête avec remplissage de la fiche d'enquête ménage. L'accent a été mis sur le mode de remplissage des questionnaires et sur les cas pratiques. Les simulations réalisées ont permis de passer en revue l'essentiel des cas de figures qui pourraient se présenter sur le terrain

avant de se conclure par un test de sélection fourni à cet effet, lequel a permis de faire un choix éclairé sur les 10 meilleurs à retenir comme enquêteur pour cette opération.

Les techniques de supervision qui font l'économie du rôle du superviseur communal y ont aussi été abordées. Car dans les faits, celui-ci supervise l'effectivité de la collecte par les agents enquêteurs, vérifie et valide les fiches d'enquêtes qui lui sont remises et les transmet à la hiérarchie pour saisie.

2.2.5.2.2. Collecte des données proprement dite

Cette activité a suivi immédiatement la formation des agents enquêteurs et superviseurs. Elle s'est déroulée durant 05 jours soit du 22 au 26 Octobre 2017. Celle-ci a été précédée par les opérations de sensibilisation. L'unité d'enquête étant le ménage, les questionnaires ont été administrés en priorité au chef de ménage ou à tout autre « *répondant compétent* » du ménage présent au moment du passage des agents enquêteurs et susceptible de donner des informations sur le ménage.

2.2.6. Exploitation des données

Cette phase regroupe la saisie des données et l'apurement du fichier de saisie, la tabulation et production du rapport.

En effet, une fois les données collectées dans la Commune d'Obala, les fiches d'enquête ménage ont été transmises à la CRC-Centre qui se chargeait de vérifier leur conformité afin de déterminer si oui ou non, elles pouvaient passer à la phase suivante qui était celle de la saisie et de la production des tableaux. Ces phases (saisie des données, apurement du fichier de saisie et tabulation) se sont faites à travers des ateliers organisés par la CRC-Centre qui ont abouti à la production des tableaux utilisés comme base d'analyse dans le cadre du présent rapport.

2.2.7. Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

Dans cette section sont abordés les principaux aspects méthodologiques de l'enquête. Ceux-ci se résument en 04 principaux points : l'échantillonnage, les documents techniques utilisés, les travaux de terrain, l'exploitation des données et la production du rapport principal de l'étude.

2.2.7.1. Saisie des questionnaires et l'apurement du fichier de saisie

La saisie des données a mobilisé des agents de saisie pendant quatre (04) jours. L'application de saisie a été élaborée au moyen du logiciel Epi data. L'apurement qui a consisté à la vérification des cohérences internes des données du fichier a été fait à l'aide du logiciel SPSS.

2.2.7.2. Analyse et production du rapport de l'étude

La tabulation a été faite à l'aide du logiciel SPSS. Les indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans ce rapport.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

L'enquête CCAP qui a été conduite vise à capter auprès des populations de cette Commune leur perception sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées à travers la Commune de Obala.

3.1. Présentation de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête était composé de 321 ménages. Le taux de couverture de cet échantillon a été de 100% pendant l'enquête. Autrement dit, tous les ménages de l'échantillon ont été enquêtés. Dans chacun de ces ménages, les enquêtés étaient prioritairement le chef de ménage ; et, en cas d'absence de celui-ci, tout autre membre résident majeur et/ou compétent disposant des informations sur le ménage présent lors de l'enquête.

Le tableau 1.1 ci-dessous montre la répartition des répondants (chef de ménage ou non) par âge et par sexe des répondants des ménages enquêtés. Il montre que 95,62% d'entre eux sont âgés de plus de 20 ans à raison de 49,22% d'hommes et 46,41% de femmes. Il met aussi en exergue le fait que le nombre maximum de répondants tant chez les hommes que chez les femmes se retrouve concentré sur les tranches d'âges [25 - 29[. Ce qui représente un taux répondants de plus de 23,03% chez hommes et environ 23,07% chez les femmes.

Tableau 3: répartition générale des répondants par groupes d'âges et par sexe

Groupes d'âges (en années)	Sexe		Total
	Homme	Femme	
Moins de 20	7	7	14
[20 - 24[	20	9	29
[25 - 29[	26	25	51
[30 - 34[	18	17	35
[35 - 39[	19	18	37
[40 - 44[	12	12	24
[45 - 49[	16	15	31
[50 - 54[	11	10	21
[55 - 59[	8	7	15
[60 - 64[	8	7	15
Plus de 65	19	18	37
+NSP	1	1	2

Total	**165**	**156**	**321**

Source : CCAP OBALA, 2017

De manière plus spécifique, le tableau 1.2 présente uniquement les chefs de ménages. Il en ressort que sur les 321 ménages sélectionnés de la Commune, 163 étaient chefs de leur ménage, soit près de 50,78% du total des répondants. On remarque une forte disparité entre les sexes dans la mesure où ce chiffre laisse entrevoir que 21,47% de femmes sont chefs de ménage contre 78,52% d'hommes. Le tout avec une forte représentativité des tranches d'âge situées chez les plus de 65 ans

Tableau 4: Répartition des répondants chefs de ménage par groupes d'âges et par sexe

Groupes d'âges (en années)	**Sexe**		**Total**
	Homme	Femme	
Moins de 20	2	1	3
[20 - 24[	2	1	3
[25 - 29[	9	3	12
[30 - 34[	11	3	14
[35 - 39[	16	4	20
[40 - 44[	11	3	14
[45 - 49[	16	4	20
[50 - 54[	17	5	22
[55 - 59[	13	3	16
[60 - 64[	8	2	10
Plus de 65	19	5	24
+NSP/manquant	4	1	5
Total	**128**	**35**	**163**

Source : CCAP OBALA, 2017

3.2. Secteur de l'hydraulique

3.2.1. Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

Selon les résultats de l'enquête, il existerait plusieurs systèmes d'approvisionnement en eau qu'ils soient fonctionnels ou non, publics ou privés.

Tableau 5 : Système d'approvisionnement en eau

Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement, SCORECARD, Obala, 2017

	Proportion (%) des ménages avec comme système existant d'approvisionnement en eau :					
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
Obala	14,0	24,5	14,8	40,5	62,3	24,7

Source : CCAP OBALA, 2017

Ainsi, selon le tableau 4, le potentiel hydraulique de la Commune est constitué d'abord de sources/rivières (62,30%), de puits à ciel ouvert (24,5%), de forages avec pompe à motricité humaine (40,5%) les puits à pompe (14%), des puits protégés (14,8%) enfin des adductions en eau (24,5%).

Tableau 6 : Pourcentage des ménages s'approvisionnant en eau à une source publique d'approvisionnement en eau

Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
14	24,5	14,8	40,5	62,3	24,5

Source : CCAP OBALA, 2017

Une source d'approvisionnement est publique lorsqu'elle n'appartient pas au patrimoine du ménage. Ainsi, du point du vue de l'utilisation, de la principale source publique d'approvisionnement en eau, on constate que, 1,9% des ménages utilisent les puits avec pompe suivi de 32,2% de ménages qui utilisent des forages avec pompe à motricité humaine et enfin ceux qui utilisent respectivement les puits protégés (3,9%) et l'adduction en eau potable (3,2%).

Graphique 1 : P*roportions comparées des ménages signalant l'existence d'une source d'approvisionnement en eau et ceux utilisant un système d'approvisionnement public*

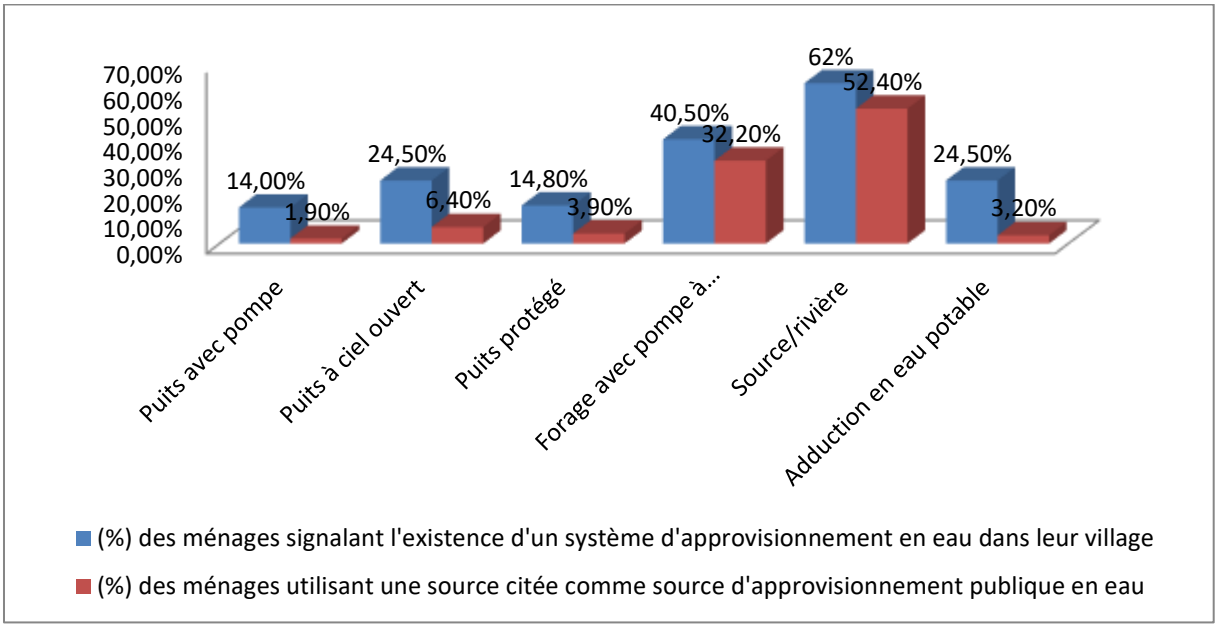

Graphique 2: Proportions comparées des ménages signalant l'existence d'une source d'approvisionnement en eau et ceux utilisant un système d'approvisionnement public

Source : CCAP OBALA, 2017

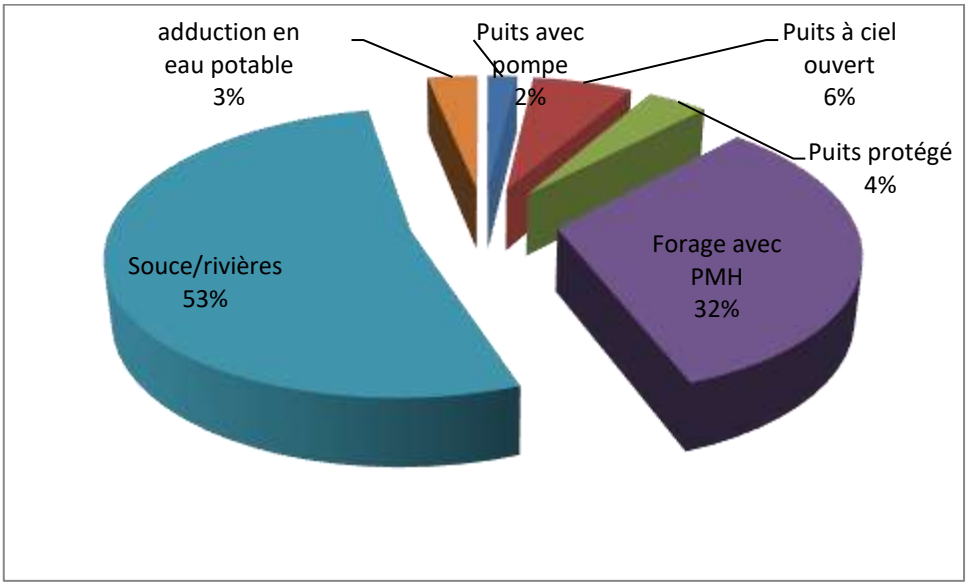

Graphique 3 : Proportion des utilisateurs de chaque système d'approvisionnement

Source : CCAP OBALA, 2017

3.2.2. Coût et qualité de l'eau

Qualité de l'eau

Pour ce qui concerne la qualité de l'eau, 51,6% des ménages de la Commune affirment que l'eau qui provient de leur principale source d'approvisionnement est plutôt de bonne qualité, tout en gardant à l'esprit qu'une bonne eau doit être incolore, sans saveur et inodore. Ainsi, pour les 61,8%

de ménages, l'eau de leur principale source publique d'approvisionnement n'a pas d'odeur, 57,4% trouvent qu'elle n'a pas de goût et 69,1% trouvent qu'elle n'a pas de couleur. **Tableau 2.3 : Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau**

Tableau 7: Répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau

Qualité de l'eau			Total	Eau a une odeur			Total	Eau a un goût			Total	Eau a une couleur			Total
Bonne	Mauvaise	Indifférent		Oui	Non	NSP		Oui	Non	NSP		Oui	Non	NSP	
51,6	41,3	7,1	100,0	28,3	61,8	9,9	100,0	30,1	57,4	12,5	100,0	21,9	69,1	8,9	100,0

Source : CCAP OBALA, 2017

Coût des services hydrauliques.

Selon le tableau 2.4, 20,8% de ménages paient pour avoir accès à l'eau de leur principale source publique. La dépense moyenne mensuelle en eau est de 1530,7 Fcfa. Par rapport à ce montant, seulement 37,8% des ménages pensent qu'il est raisonnable contre 26,2% qui le trouvent insignifiant.

Tableau 8 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique

Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :			Total
		Elevé	Raisonnable	Insignifiant	
20,8	1530,7	36,1	37,8	26,2	100,0

Source : CCAP OBALA, 2017

3.2.3. Appréciation des services de l'hydraulique

Selon le graphique, on constate que pour 73.3% des ménages, l'eau de la principale source publique d'approvisionnement est disponible pendant toute l'année. Concernant le temps mis à pieds pour aller la puiser (aller-retour), le graphique montre que 33,6% de ménages déclarent mettre moins de 15 minutes, tandis que 57,1% mettent respectivement entre 15 et 30 minutes voir plus. Quant à ceux qui ont l'eau sur place, ils ne représentent qu'une proportion de 8,9% de ménages enquêtés. L'accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée est l'apanage de 75,6% des enquêtés. Quoique cette fréquence d'approvisionnement ne soit pas la

même pour tous les ménages, on notera tout de même que cette fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau de 65,4%d'entre eux.

Graphique 3 : *Proportion des ménages ayant déclaré une panne selon la période observée pour la remise en fonction*

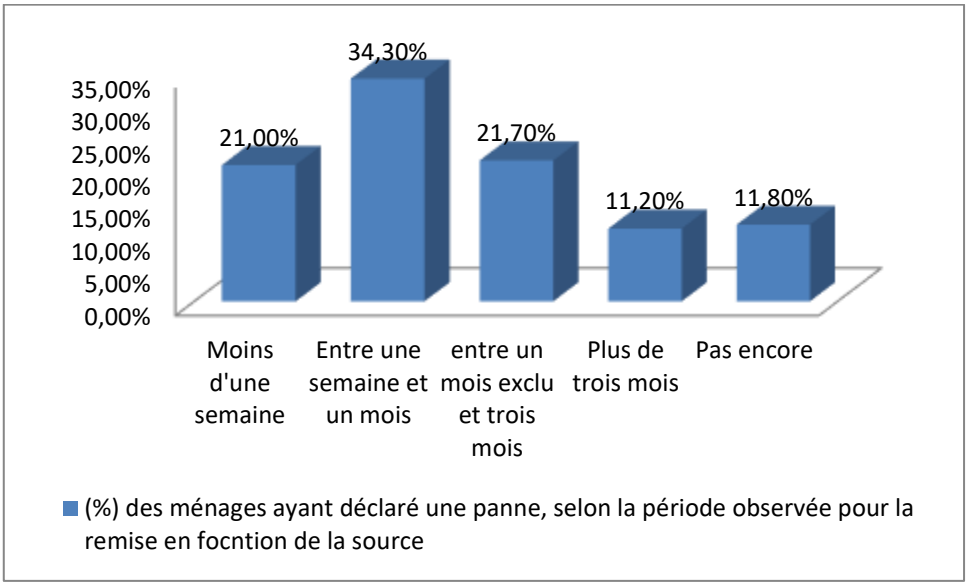

Graphique 4: Proportion des ménages ayant déclaré une panne selon la période observée pour la remise en fonction

Source : CCAP OBALA, 2017

Selon le tableau 8, 34,5% des ménages ont déclaré que la principale source d'eau publique qu'ils utilisent a connu une panne au cours des 6 derniers mois. Pour la remise en fonction de cette principale source d'approvisionnement en eau, 34,3% des ménages ont déclarés qu'elle a été remise en fonction entre une semaine et un mois, 33,9% des ménages ont déclaré que cela a pris entre un mois exclu et plus de trois mois et plus de trois mois. Par contre, 21,0% des ménages que déclarent leur principale source d'approvisionnement en eau a été remise en fonction en moins d'une semaine et 11,8% déclarent qu'elle n'a pas encore été remise en fonction.

Tableau 9 : Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source

Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					Total
	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois	Plus de trois mois	Pas encore	

			mois			
12,8	21,0	34,3	21,7	11,2	11,8	100,0

Source : CCAP OBALA, 2017

Parmi les ménages ayant déclaré que leur source d'approvisionnement en eau a été en panne au cours des 6 derniers mois, ceux-ci déclarent également avoir sollicité une personne/institution pour réparer ladite panne. Pour ce faire, 12,1% des ménages ont sollicité les comités de gestion, 5,7% les élites, 14,2% le chef de village/quartier, et 12,7% les autres partenaires. Par contre seulement 9,7% ont sollicité la Camwater alors que 5,5% ont sollicité les élites. Il est à noter qu'aucune sollicitation n'a été adressée aux différents démembrements de l'état. C'est l'objet du tableau 9 ci-contre.

Tableau 10: Pourcentage (%) des ménages ayant déclaré une panne par institution/personne intervenant pour réparer la panne

Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	Camwater	Autres partenaires
38,8	21,6	5,7	12,1	14,2	0,0	9,7	12,7

Source : CCAP OBALA, 2017

Le graphique 4 ci-contre montre que 41,1% des ménages ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois et seulement 13,1% ont été satisfaits. Les résultats montrent que 62,9% des ménages ont exprimé leurs besoins au maire, 44% au chef de village/quartier, 31,3% aux élites, 19,1% à l'Etat, 18,9% aux autorités administratives, 17% aux comités de gestion, 9,4% aux autres partenaires et 8,5% à la CAMWATER/SNEC.

Un constat qui se dégage reste le fait que le taux de satisfaction reste très en dessous des demandes formulées en direction des différents acteurs (personne ou institution) qui sont susceptibles d'intervenir pour réparer le point d'eau en panne. En effet, sur les 12.8% des enquêtés qui ont exprimé des besoins en matière d'approvisionnement en eau au cours des six mois précédant l'enquête, seulement une proportion de 2.1% déclare avoir été satisfaite. Ladite satisfaction se situerait dans un délai inférieur à 6 mois dans tous les cas.

3.2.4. Raisons de la non satisfaction des populations

Dans l'ensemble, plus de la moitié (50,5%) des personnes enquêtées ne sont pas satisfaites de l'approvisionnement en eau. Cette insatisfaction est nourrie par 07 raisons à savoir :

- l'insuffisance des points d'eau dans la Commune selon une proportion des 72,6% des ménages enquêtés ;

- la mauvaise qualité de l'eau selon une proportion de 64,9% des ménages enquêtés ;
- l'éloignement des points d'eau est une raison suffisante pour 58,8% des ménages enquêtés ;
- la mauvaise gestion des points d'eau pour une proportion des 29,8% des ménages enquêtés ;
- le coût élevé de l'approvisionnement en eau selon 16,8% des enquêtés
- le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne selon 12,5% des répondant et enfin ;
- Autre pour 8,1% des répondants.

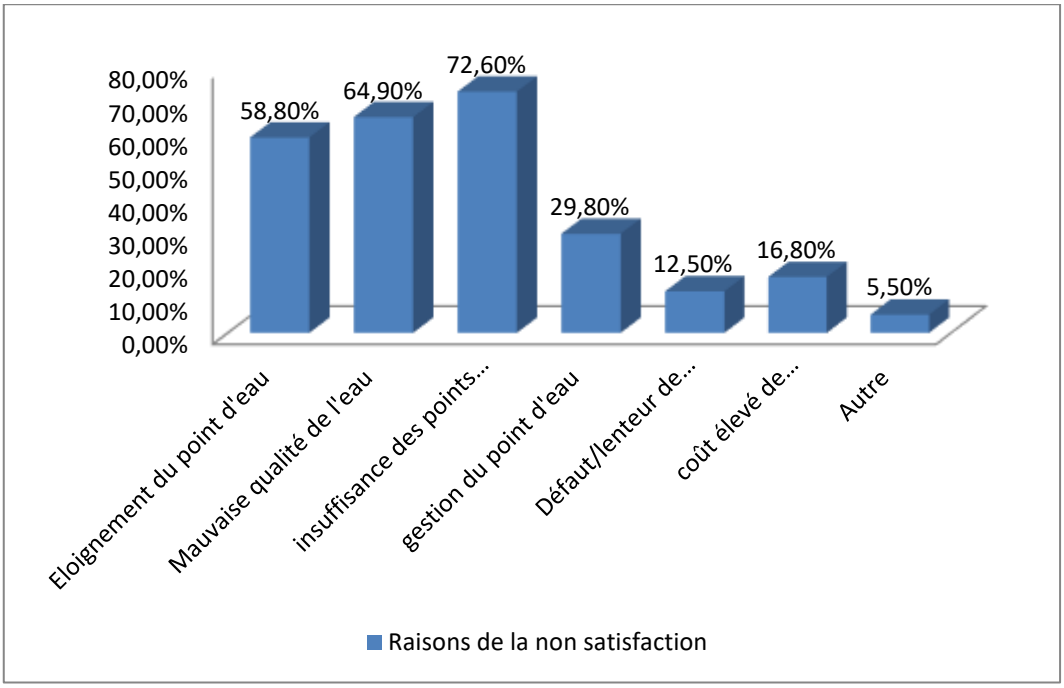

Graphique 5: Niveau et raisons de non satisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau
Source : CCAP OBALA, 2017

3.2.5. Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

En matière d'attentes en approvisionnement en eau, on note que 79,2% veulent des points d'eau supplémentaires, une proportion de 41,7% souhaite l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, une proportion de 38,1% souhaite l'amélioration de la gestion des points d'eau, ensuite vient la remise en service des points d'eau en panne pour 24,2% des répondants, la réduction des prix de l'eau pour 8,9% des répondants et enfin une proportion de 5,5% évoque d'autres raisons.

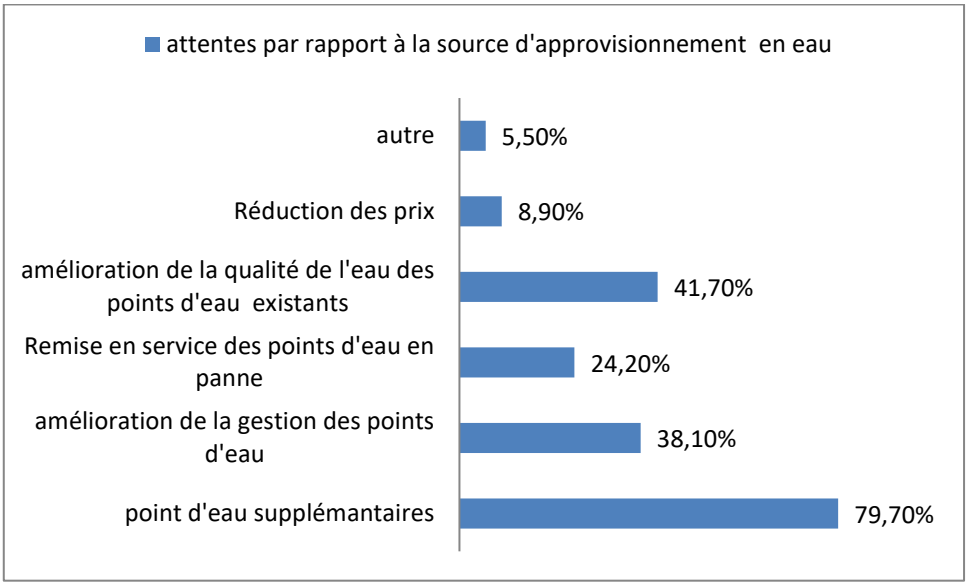

Graphique 6: Attentes des populations en matière d'approvisionnement en eau
Source : CCAP OBALA, 2017

3.2.6. Synthèse de la perception des services d'hydraulique dans la commune

3.2.6.1. Points forts

- Existence dans la commune des points d'eau potable (puits et forages équipés de pompe à motricité humaine, adduction d'eau et même source naturelle) ;
- Existence des comités de gestion des points d'eau pour leur entretien ;
- Disponibilité de l'eau pendant toute l'année dans les principales sources d'approvisionnement pour plus de la moitié de la population.

3.2.6.2. Points à améliorer

- Faible couverture de la commune en points d'eau potable ;
- Utilisation de puits à ciel ouverts et des sources/rivières (non aménagées) par plus 42% de la population comme principales source d'approvisionnement en eau ;
- Mauvaise qualité de l'eau (couleur, odeur, saveur) de certains points d'eau ;
- Abandon de certains points d'eau en panne à certains endroits de la Commune.

3.2.6.3. Améliorations suggérées

- Création de points d'eau potable supplémentaires ;
- Mise en place systématique et/ou redynamisation puis formation des comités de gestion de tous les points d'eau de la Commune ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Réhabilitation des points d'eau en panne à travers la Commune ;
- Réhabilitation de l'adduction d'eau de la Commune ;

- Détermination d'une contribution mensuelle consensuelle qui tienne en compte toutes les bourses.

3.3. Secteur de la Santé

Dans le secteur de la santé, l'enquête s'est intéressée à la disponibilité et à l'utilisation des services de santé dans la commune ainsi que le niveau de satisfaction global des populations et leurs attentes par rapport aux services de santé. En d'autres termes elle a interrogé non seulement la présence des formations sanitaires, mais également leur fréquentation par les populations de la Commune d'une part, mais également il a été question de recueillir leur avis sur ce service public.

3.3.1. Disponibilité et utilisation des services de santé

Les résultats de l'enquête montrent que les populations pour 31,5% le Centre de Santé Intégré public est la formation sanitaire la plus proche de leur ménage. Pour d'autre c'est l'hôpital/CMA (24,8%) et enfin 43% sont plus rapprochés du Centre de Santé privé. Ce rapprochement n'est cependant pas homogène, ce qui occasionne des disparités dans le temps nécessaire pour accéder à ces formations sanitaires en fonction du lieu où habite le ménage. C'est pourquoi seul 28,5% des ménages se retrouvent à moins de 15 minutes de la formation sanitaire la plus proche, contre 42,7% dont le temps d'accès est compris entre 15 et 30 minutes. Mais 28,8%, ce temps s'élève à plus de 30 minutes, voire des heures. Cet éloignement est dû d'une part à l'état d'enclavement des routes qui rend difficile la circulation des véhicules motorisés, mais aussi d'autre part à la distance réelle entre les domiciles des ménages résidant dans certains coins de la Communes et les formations sanitaires disponibles.

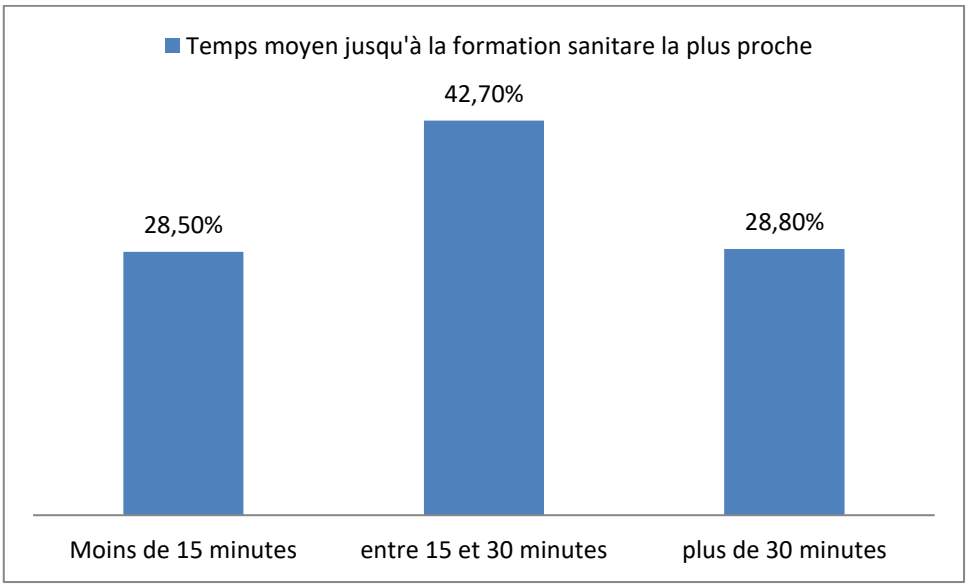

Graphique 7: Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche

Source : CCAP OBALA, 2017

Touchant l'utilisation des services de santé et dans le but de résoudre leurs problèmes de santé, les ménages de la Commune d'Obala font, pour ce qui concerne la proportion de 89% de ménages enquêtés confiance à la médecine moderne représentée par les CSI et CMA. Les autres solutions que sont les tradi-praticiens (0.0%), l'automédication (5.80%) le recours à un personnel de santé (1,1%) et par cons restent marginales.

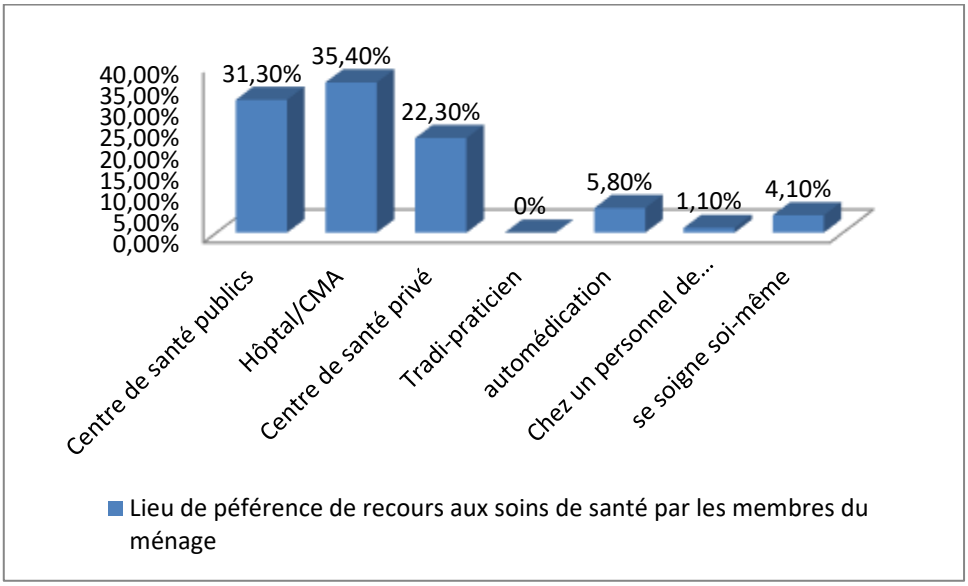

Graphique 8: Lieu de préférence des membres du ménage en cas de problèmes de santé
Source : CCAP OBALA, 2017

Au cours des douze mois précédant l'enquête, 41% des ménages ont eu un membre de famille qui a sollicité les services de la formation sanitaire la plus proche. Lors de leur passage, pratiquement 53,2% ont reconnu avoir trouvé le responsable de la formation sanitaire sollicitée en poste : soit 49,3% ont trouvé le médecin en charge, ou l'infirmier responsable (14,1%). Pour ce qui est de l'aide-soignant ou autres responsable, les valeurs restent faibles autour de 2,1% et 0.0% respectivement. Cependant, une proportion de 30,6% ne sait pas si oui ou non le responsable de la formation sanitaire était en place. Ces mêmes enquêtés pour une proportion de 95%, affirment avoir trouvé le personnel de la formation sanitaire en poste. Ceci montre une forte assiduité du personnel au travail.

Pour ce qui est du petit matériel et consommables médicaux (seringues, ciseaux, alcool, coton, …) 81,6% des membres de ménages qui ont eu recours à ces formations sanitaires durant les douze mois précédant l'enquête déclarent en avoir trouvé qui étaient disponibles dans les formations sanitaires de la commune. Cela signifie tout de même qu'il reste une proportion de 19,4% des enquêtés qui a constaté au moins une fois l'absence d'un ou plusieurs de ces petits matériels et consommables dans leur formation sanitaire.

La capacité d'accueil des formations sanitaires se caractérise par la présence des salles d'hospitalisation ainsi que des équipements qui vont avec à savoir les lits. Selon 81,6% des enquêtés qui ont eu recours aux services sanitaires, il existe bel et bien des salles d'hospitalisation dans certaines de ces formations sanitaires, mais le nombre de lits reste variable. En effet, selon 26,9% des enquêtés la formation sanitaire la plus proche possède moins de 05 lits d'hospitalisation/observation. Par contre 34,6% affirment que la formation sanitaire la plus proche possède un maximum de 10 lits tandis que 11,2% pensent que la formation sanitaire la plus proche dispose de plus de 10 lits.

En ce qui concerne les médicaments, 80.9% des enquêtés dont un membre du ménage a visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois ont déclaré que la formation sanitaire la plus proche dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie. Cependant, seulement 62,1% affirment que les médicaments y sont toujours disponibles, ce qui implique que pratiquement une proportion de 27,9% a déjà été butée au moins une fois à l'indisponibilité des médicaments dans leur formation sanitaire la plus proche. Sûrement survenue à l'occasion d'une pénurie de médicaments survenue dans la formation sanitaire la plus proche.

3.3.2. Cout et qualité des services de santé

3.3.2.1. Coût des services de santé

L'accès aux soins de santé est payant dans toutes les formations sanitaires de la Commune et ceci pour la totalité des patients. En effet, aucun des enquêtés n'affirme avoir bénéficié d'une consultation gratuite dans leurs formations sanitaires. Cependant le coût d'une consultation varie d'une formation sanitaire à une autre. Ainsi, sur les 80.9% des enquêtés qui déclarent avoir payé les frais de consultation, seulement une proportion de 0,6% dit avoir payé moins de 500FCFA, tandis que 55.3% par contre reconnaissent avoir payé un montant compris entre 500FCFA et 1 000FCFA. Enfin plus de 44,1% disent avoir payé plus de 1 000FCFA au titre de frais de consultation.

S'agissant de la perception que les populations ont par rapport au montant des frais de consultation, le graphique 9 ci-dessous nous montrent que près de la moitié, soit 48% des enquêtés jugent ces frais élevés contre 52,0% qui les trouvent raisonnables.

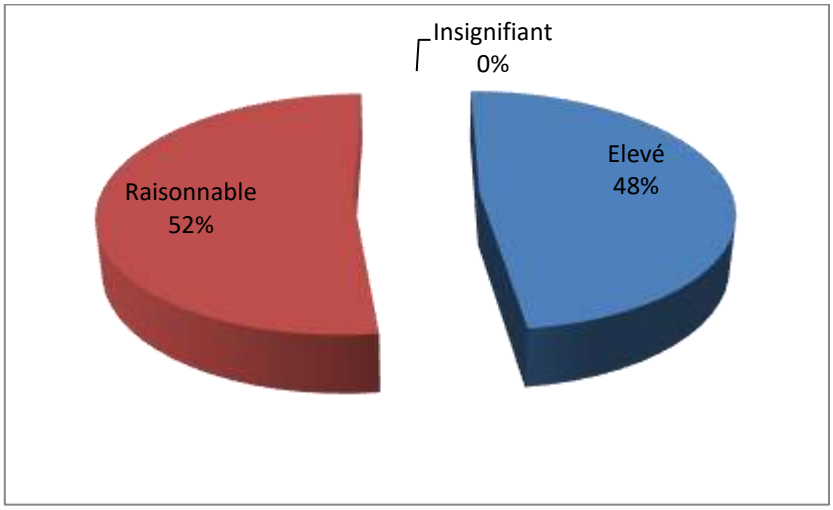

Graphique 9: Appréciation du montant payé pour la consultation
Source : CCAP OBALA, 2017

3.3.2.2. Appréciation de la qualité des services de santé

Elle est tout d'abord évaluée pour une structure par la qualité de l'accueil des usagers à l'entrée de ladite structure. Ainsi, pour les formations sanitaires de la commune d'Obala, le graphique 10 nous montre que qu'une proportion de 60,0% affirme avoir reçu un bon accueil du personnel de santé dans la formations sanitaire la plus proche contre 37,0% qui donne un témoignage plutôt mitigé de cet accueil. Quoiqu'il en soit, ces résultats permettent de croire que le personnel des formations sanitaires dans la Commune de d'Obala est globalement assidu au poste.

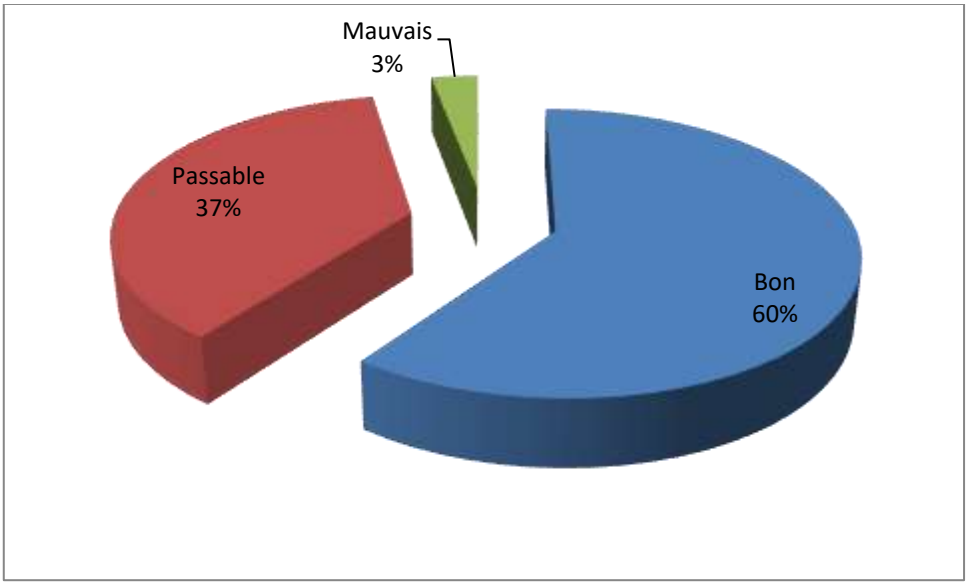

Graphique 10 : Appréciation de l'accueil du personnel de santé
Source : CCAP OBALA, 2017

3.3.3. Raisons de non satisfaction des populations

Pour leurs problèmes de santé la proportion des ménages dont un membre déclare que la formation sanitaire la plus proche permet de résoudre la plupart des problèmes de santé du village s'élève à

plus de 47%. Ce qui laisse tout de même près de 21,4% de personnes qui se disent non satisfaites des services de santé.

Les raisons de cette insatisfaction sont multiples. Ce sont : l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services, l'absence de médicaments, la gestion des formations sanitaires, etc. Le Graphique 11 suivant décrit les proportions de chaque raison de non satisfaction.

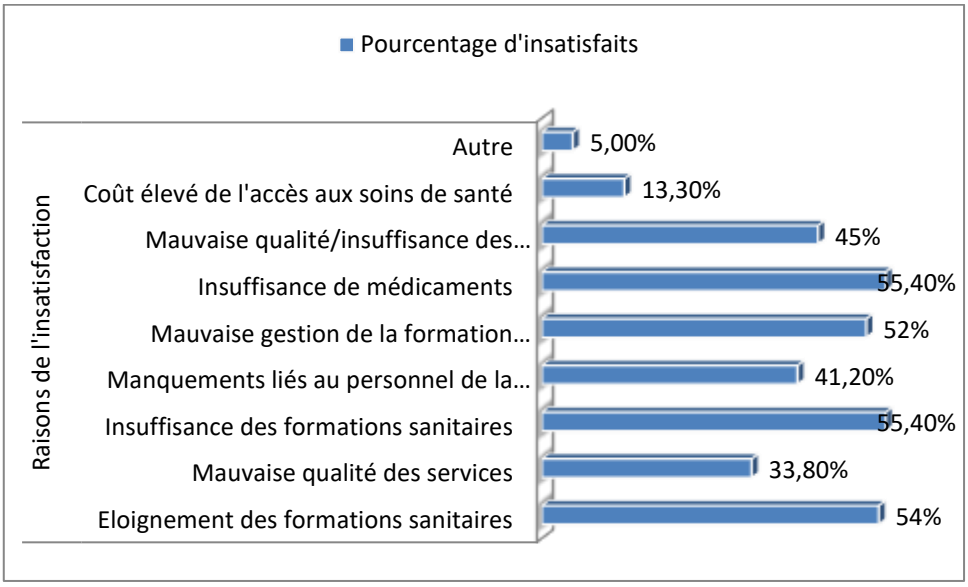

Graphique 11 : Raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services de santé
Source : CCAP OBALA, 2017

3.3.4. Principales attentes en matière de service de santé

La principale attente des populations en matière de service de santé qui a été exprimée par 68,8% des personnes enquêtées est l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments. Viennent ensuite l'équipement des formations sanitaire selon 68,3% des ménages, les formations sanitaires supplémentaires pour 60,3% des enquêtés, l'affectation du personnel pour 33,7% et autres pour 6,1%. Le graphique 12 suivant présente les proportions des ménages dont un membre a comme attente.

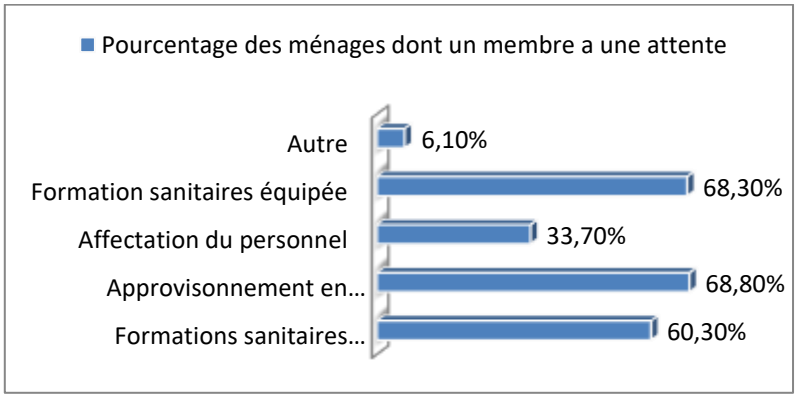

Graphique 12 : Pourcentage de ménages dont un membre a comme attente
Source : CCAP OBALA, 2017

3.3.5. Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées

3.3.5.1. Points forts

- Les CSI et Hôpitaux/CMA existants de la Commune sont tous fonctionnels ;
- La grande majorité de la population a recours de préférence à la médecine moderne pour ses problèmes de santé ;
- Le personnel en place est qualifié et assez assidu au travail ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est plutôt apprécié par la grande majorité des patients ;
- Les petit matériel et des consommables médicaux sont généralement disponibles dans les formations sanitaires ;
- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaire généralement approvisionnées en médicaments.

3.3.5.2. Points à améliorer

- La distance entre le centre de santé le plus proche et le domicile ;
- La gestion des médicaments dans les formations sanitaires et la réduction du temps de réapprovisionnement ;
- Le paiement des frais supplémentaires en plus des frais de consultation prévus ;
- La disponibilité et la qualité des équipements sanitaires ;
- Le nombre de structures de santé dans la Commune ;
- Les voies d'accès aux formations sanitaires ;
- Le personnel médical.

3.3.5.3. Améliorations suggérées

- Construction des centres de santé supplémentaires ;
- Information des populations sur les coûts officiels des services dans les centres de santé hôpitaux/CMA publics ;
- Approvisionnement régulier des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Renforcement des capacités des commis de pro-pharmacie en gestion des stocks des médicaments ;
- Equipement des formations sanitaires ;
- Augmentation du personnel médical.

3.4. Secteur de l'éducation

3.4.1. Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycles

L'enquête a révélé l'existence au sein de la Commune des trois premiers cycles d'enseignement : maternel, primaire et secondaire. Leur répartition spatiale ne serait cependant pas homogène à travers la Commune. Ainsi, ils sont 90.5% des enquêtés qui signalent l'existence d'une école maternelle dans leur village/quartier ou sa proximité tandis que 86,2% y admettent l'existence ou la proximité d'une école primaire. Enfin, seulement 59.1% reconnaissent l'existence dans leur village/quartier ou la proximité d'un établissement d'enseignement secondaire. Cette répartition inégale en établissements scolaires des différents cycles d'enseignements de la commune peut justifier la distance parcourue par les élèves de la commune pour aller à l'école pour chaque cycle d'enseignement.

En effet selon les enquêtés dont les ménages ont des enfants en cycle de maternelle 59,1% pensent que leurs enfants parcourent moins d'un kilomètre pour se rendre à l'école maternelle la plus proche. Cette valeur va décroissante d'un cycle d'enseignement à un autre. Par exemple ils représentent 49,3% des enquêtés qui disent que leur enfant du primaire fréquente à moins d'un kilomètre de la maison contre 17,6% des enquêtés ayant des enfants dans le secondaire.

Sur le rayon compris entre 1 et 5 km, on peut se rendre compte que là se concentre la grande proportion des établissements secondaires selon une proportion de 57,2% contre 41,0% pour ce qui est des établissements d'enseignement maternel et enfin 38,2% pour ce qui est des établissements d'enseignement primaires. Au-delà de 5km, la proportion reste tout même assez faible pour tous les cycles d'enseignement : 19,6% pour le secondaire, 2,1% pour ce qui est du primaire et enfin 6,4% pour les établissements maternels.

L'ensemble des distances à parcourir donne un temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds de 22,3 minutes en maternelle contre 24,1 minutes pour les enfants du primaire et 41 minutes pour les élèves du secondaire.

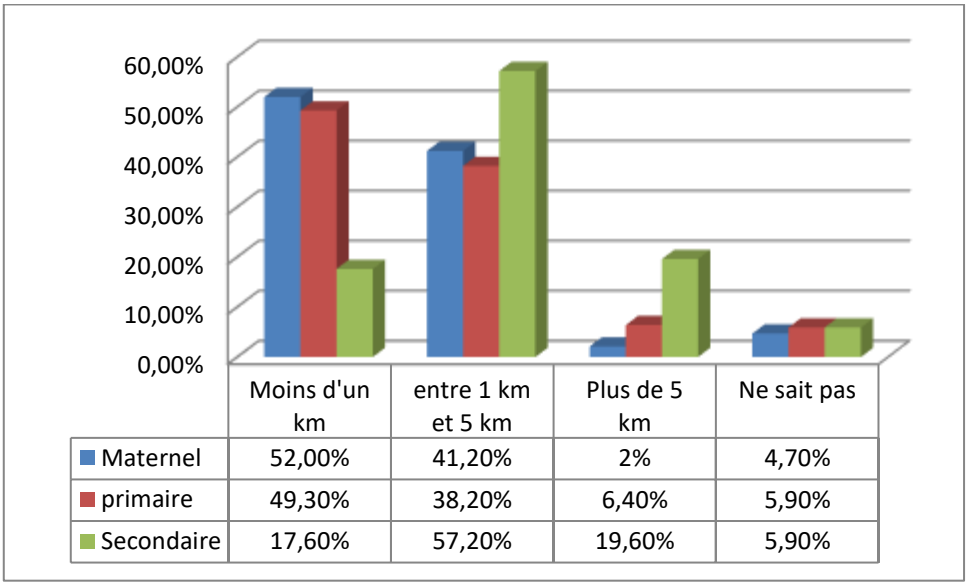

	Moins d'un km	entre 1 km et 5 km	Plus de 5 km	Ne sait pas
Maternel	52,00%	41,20%	2%	4,70%
primaire	49,30%	38,20%	6,40%	5,90%
Secondaire	17,60%	57,20%	19,60%	5,90%

Graphique 13 : Distance à parcourir par les enfants de ménage pour aller à l'établissement scolaire
Source : CCAP OBALA, 2018

3.4.2. Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

3.4.2.1. Coût des services de l'éducation par cycle

L'école primaire publique est gratuite certes, mais la quasi-totalité des personnes enquêtées et dont le ménage a un ou plusieurs enfants fréquentant le cycle primaire ont déclaré payer des frais d'inscription. Lesquels sont en fait des contributions exigibles par l'APEE. Le montant payé pour l'inscription varie d'une école à une autre et représente tout de même une dépense cumulée de l'ordre de 7 438 861,9 FCFA pour les cycles maternel et primaire.

Dans le secondaire la quasi-totalité des personnes enquêtées (soit 94,6%) ont déclaré que les enfants de leur ménage payent les frais d'inscription. Que ce soit pour les cycles maternel et primaire ou encore pour le secondaire, la grande majorité des enquêtés ont la perception que les montants des frais d'inscription exigés dans les établissements scolaires de la commune tous les cycles confondus sont globalement élevés (voir graphique 14). Ces frais sont jugés insignifiants pour seulement 2.3% des enquêtés et ayant des enfants dans le cycle maternel. Il est de 2.1% selon les enquêtés ayant des enfants dans le primaire et par 2.3% de ceux en ayant dans le secondaire.

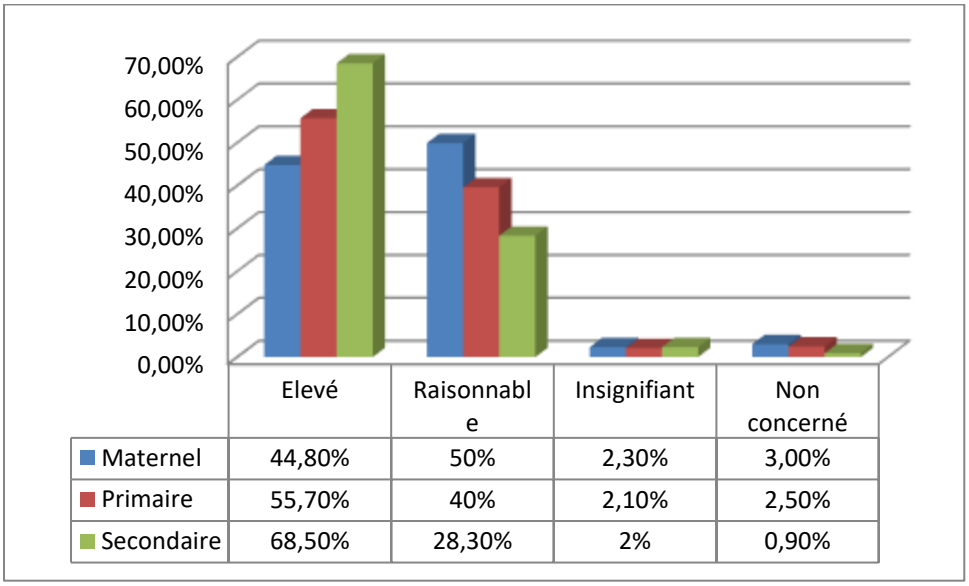

	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Non concerné
Maternel	44,80%	50%	2,30%	3,00%
Primaire	55,70%	40%	2,10%	2,50%
Secondaire	68,50%	28,30%	2%	0,90%

Graphique 14 : Graphique 13 : Appréciation du montant des frais d'inscription

Source : CCAP OBALA, 2017

3.4.2.2. Qualité des services de l'éducation par cycle

Selon les résultats de l'enquête, et pour ce qui est des établissements du cycle maternel que les enfants du ménage fréquentent, c'est à l'unanimité (100%) que les enquêtés affirment qu'il n'est pas complet, contrairement au cycle primaire qu'ils affirment être complet à 95,2%. Dans le cycle secondaire la proportion de ceux qui pensent que le premier cycle du secondaire est complet est de 98,9% des ménages enquêtés contre 95,5% pour ce qui est du second cycle du secondaire.

Pour ce qui est des salles de classe, pour 80% des enquêtés pensent que le cycle maternel n'a qu'une seule salle de classe. Cette proportion est de 77,9% pour ce qui est du cycle primaire et de 85,2% pour le cycle secondaire. Ces pourcentages montrent à suffisance que pour un certain nombre de structures scolaires et particulièrement primaires et maternelles, il existerait le phénomène de jumelage des salles de classe très courant dans les zones rurales de la Commune.

Du point de vue des commodités dans les salles de classe, 64,9% des enquêtés admettent que leurs enfants sont assis sur un banc dans les formations scolaires du cycle maternel contre 69,5% dans le cycle d'enseignement primaire. Ils sont 72% à reconnaitre que leurs enfants sont assis sur des tables-bancs dans le cycle d'enseignement secondaire. Ce qui laisse supposer que dans certaines écoles encore, le nombre de bancs par salle de classe reste encore en dessous de la norme sectorielle

La distribution des livres reste quant à elle un phénomène marginal et concentré dans quelques écoles des cycles maternel et primaire. En effet, parmi les ménages enquêtés, ils sont 17,4% à signaler la distribution des livres dans le cycle maternel et seulement 11,9% à reconnaitre cette pratique dans le cycle primaire.

Le nombre d'élèves par salle dans les écoles tous les cycles confondus de la Commune varie entre moins de 30 à plus de 60 élèves par salle. La norme sectorielle étant située entre 30 et 60 élèves par salle. Selon les résultats de l'enquête, ce sont moins de la moitié des ménages qui reconnaissent que les écoles que fréquentent les enfants de leur ménage ont un nombre d'élèves par salle de classe qui respecte cette norme. Ils sont en effet 29,6% pour le cycle maternel, 16,6% pour le cycle primaire et enfin 16,2% pour le cycle secondaire. Ce qui laisse présumer de manière générale de l'existence des salles de classe pléthoriques à des proportions de 8.2% dans le cycle maternel, 13,4% dans le cycle primaire et enfin 31% dans le cycle secondaire. Les salles de classe en sous-effectif existent aussi selon 3.1% % dans le cycle maternel, 3,7% dans le primaire et 3.2% dans le secondaire. La proportion des enquêtés qui disent ne rien savoir étant faible, il est aisé de présumer que ces chiffres rendent compte de manière exacte la situation du nombre d'élèves par salle de classe dans les écoles de la Commune.

L'entretien des salles de classe est assuré pour une large majorité des cas par l'APEE. En effet, pour le grand nombre des enquêtés, lorsqu'une salle de classe est endommagée et ceci quel que soit le cycle que fréquent les enfants du ménage, la réfection est assurée par l'APEE de l'établissement. Le graphique suivant présente le niveau d'intervention des différents acteurs intervenants dans l'éducation

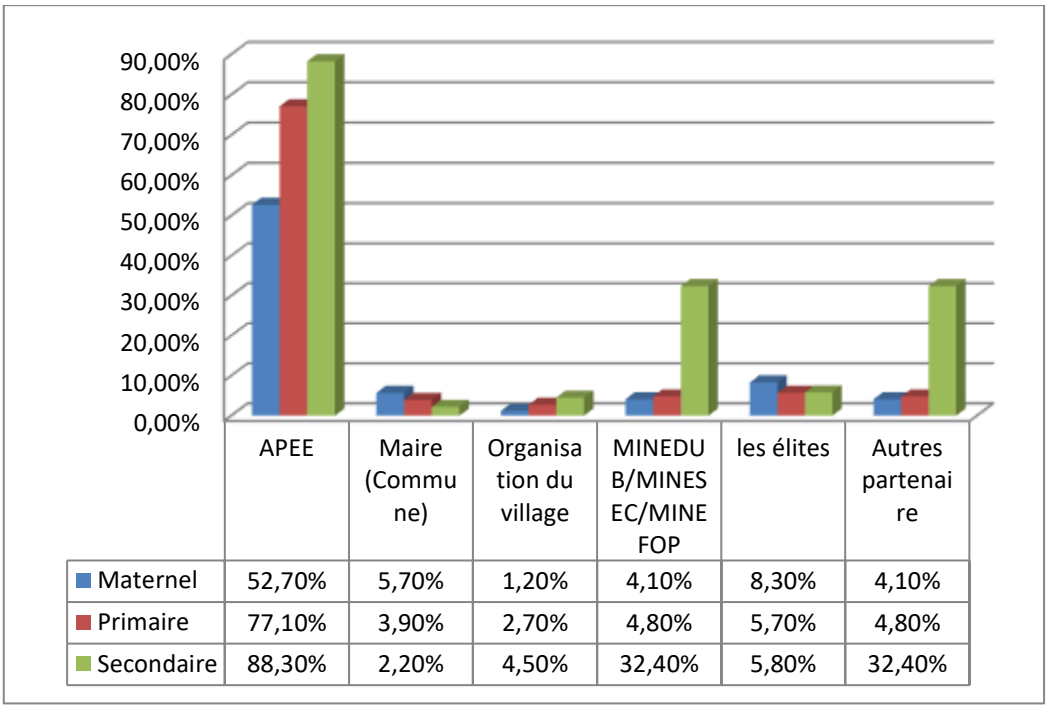

	APEE	Maire (Commune)	Organisation du village	MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	les élites	Autres partenaire
Maternel	52,70%	5,70%	1,20%	4,10%	8,30%	4,10%
Primaire	77,10%	3,90%	2,70%	4,80%	5,70%	4,80%
Secondaire	88,30%	2,20%	4,50%	32,40%	5,80%	32,40%

Graphique 15 : Les acteurs intervenant dans la réfection des salles de classe endommagées
Source : CCAP OBALA, 2017

Pour ce qui concerne la régularité des enseignants, 85.3% des enquêtés dont le ménage a des enfants dans le cycle maternel estime que les enseignants sont réguliers. Pareil dans le cycle

primaire ou cette proportion est de près de 67,5%. Cette proportion est de 65,5% dans le cycle secondaire. De manière générale, les résultats de l'enquête démontrent que l'irrégularité des enseignants reste un phénomène assez marginal : 0% des enquêtés disent des enseignants qu'ils sont irréguliers dans le cycle maternel, 1.1% le certifient pour ce qui est du cycle primaire et seulement 0,0% ont ce témoignage par rapport aux enseignants du secondaire.

3.4.3. Appréciation des services de l'éducation par cycle

Sur le plan de l'éducation tous cycles confondus, la proportion des ménages non satisfaits reste très faible dans tous les cycles. Ce n'est que dans le cycle primaire que ce pourcentage se situe au plus bas (5,1%). Ce chiffre représente le tiers des ménages non satisfaits dans le cycle maternel (15,6%), et reste pratiquement équivalent à la moitié du taux de non satisfaction des ménages par rapport au cycle secondaire (11,9%). Les raisons de cette situation sont nombreuses. Le graphique suivant présente la proportion globale des ménages non satisfaits en matière de service d'éducation de base. Le graphique 16 suivant ..

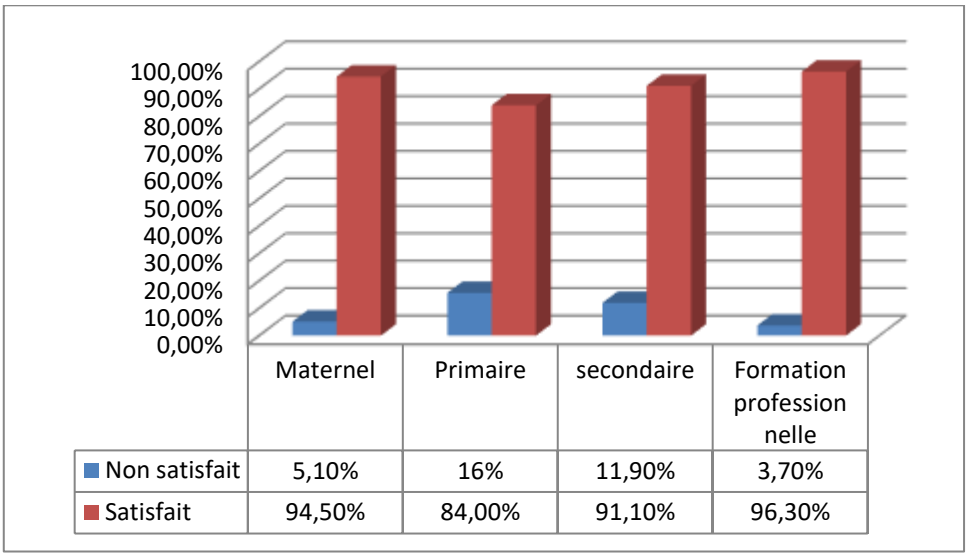

Graphique 16 : Niveau de satisfaction globale en matière de service d'éducation de base
Source : CCAP OBALA, 2017

3.4.4. Raisons de non satisfaction des populations par cycle

Les principales raison évoquées par la majorité des enquêtés pour justifier leur non satisfaction de services de l'éducation sont les suivantes :

- L'éloignement des services de l'éducation ;
- L'insuffisance des salles de classe ;
- L'insuffisance des équipements ;
- L'insuffisance des écoles ;
- Les manquements liés au personnel ;

- L'absence de distribution des manuels scolaires ;
- Les mauvais résultats ;
- Le coût élevé de la scolarité ;
- Etc.

Le graphique 17, présente la Proportion des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction.

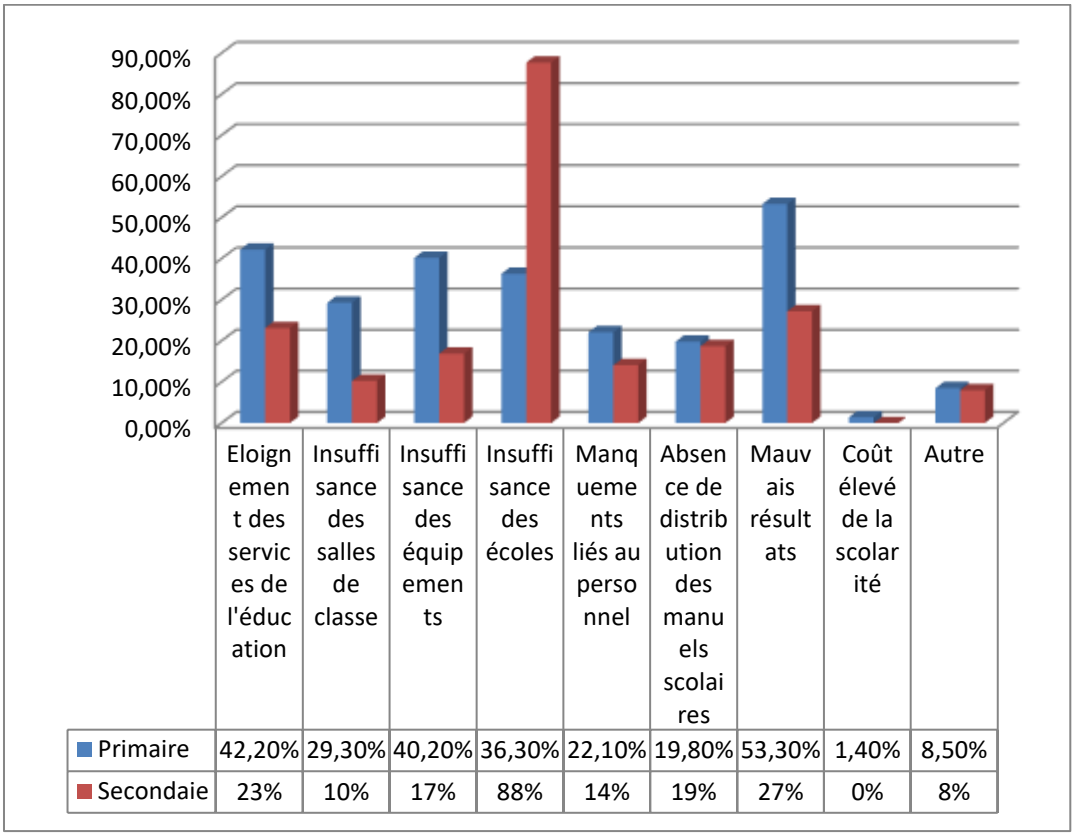

	Eloignement des services de l'éducation	Insuffisance des salles de classe	Insuffisance des équipements	Insuffisance des écoles	Manquements liés au personnel	Absence de distribution des manuels scolaires	Mauvais résultats	Coût élevé de la scolarité	Autre
Primaire	42,20%	29,30%	40,20%	36,30%	22,10%	19,80%	53,30%	1,40%	8,50%
Secondaie	23%	10%	17%	88%	14%	19%	27%	0%	8%

Graphique 17: Proportion des raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services de l'éducation de base
Source : CCAP OBALA, 2017

3.4.5. Principales attentes des populations en matière d'éducation

Dans l'enseignement primaire, les principales attentes des populations sont par au regard de la proportion du nombre d'enquêtés :

- Avoir une école plus proche ;
- Ajouter des salles de classe ;
- Ajouter des équipements ;
- Ajouter les écoles ;
- Ajouter le personnel ;
- Distribuer les manuels scolaires ;
- Améliorer les résultats ;

- Diminuer les coûts ;
- Autre.

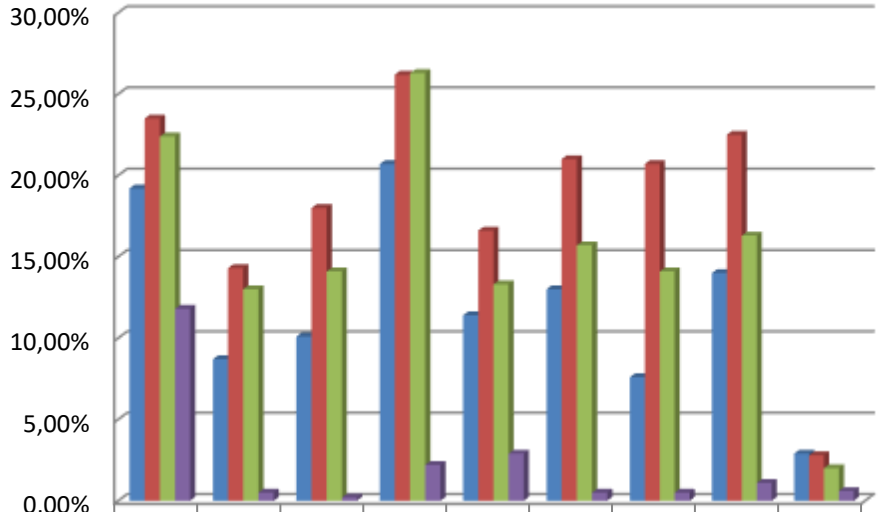

	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre
Maternel	19,20%	8,70%	10,10%	21%	11,40%	13,00%	7,60%	14,00%	2,90%
Primaire	23,50%	14,30%	18,00%	26,20%	16,60%	21,00%	21%	23%	2,80%
Secondaire	22%	13,00%	14,10%	26%	13,30%	15,70%	14,10%	16,30%	2%
Formation professionnelle	11,80%	0,50%	0,20%	2,20%	2,90%	0,50%	1%	1,10%	0,60%

Graphique 18 : Attentes des populations en matière de services d'éducation
Source : CCAP OBALA, 2017

3.4.6. Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées

3.4.6.1. Points forts

- Existence dans la commune des établissements des différents cycles d'enseignement (maternel, primaire et secondaire et même professionnels) ;
- De nombreux établissements scolaires sont à cycles complets ;
- Assiduité des enseignants ;

3.4.6.2. Points à améliorer

- Faible couverture de la commune en établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel ;
- Insuffisance du nombre de salles de classes ;
- Insuffisance des équipements (tables-bancs) dans les établissements ;
- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;

- Cout élevé des frais d'inscription et d'APEE.

3.4.6.3. Améliorations suggérées

- Création et construction de nouveaux établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel dans la Commune ;
- Construction de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des établissements scolaires existants ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;
- Réduction des frais d'inscription et d'APEE.

3.5. Services communaux

La commune d'OBALA comme toutes les autres institutions communales offre à ses usagers des services multiples et divers. La présente enquête s'est intéressée à l'offre des services aux usagers de la commune et à la perception que ceux-ci ont de ces services mis à leur disposition.

3.5.1. Disponibilité et utilisation dans l'institution communale

Il ressort des résultats de l'enquête que les populations de la commune d'Obala ne sollicitent pas assez les services communaux. En effet, selon les résultats de l'enquête, la proportion des ménages ayant demandé un service à la mairie est très faible tant globalement que par service sollicité. Par exemple on peut voir que les services les plus sollicités par les usagers sont ceux relatifs à l'établissement des actes de naissance qui ont taux de sollicitation de l'ordre 10,1%. Le second service sollicité à hauteur de plus de 11,9% étant celui de la certification des copies des documents officiels. Le reste étant très peu ou pas du tout sollicité comme le montre le graphique suivant qui fait état de la proportion des ménages ayant demandé le service à la Commune

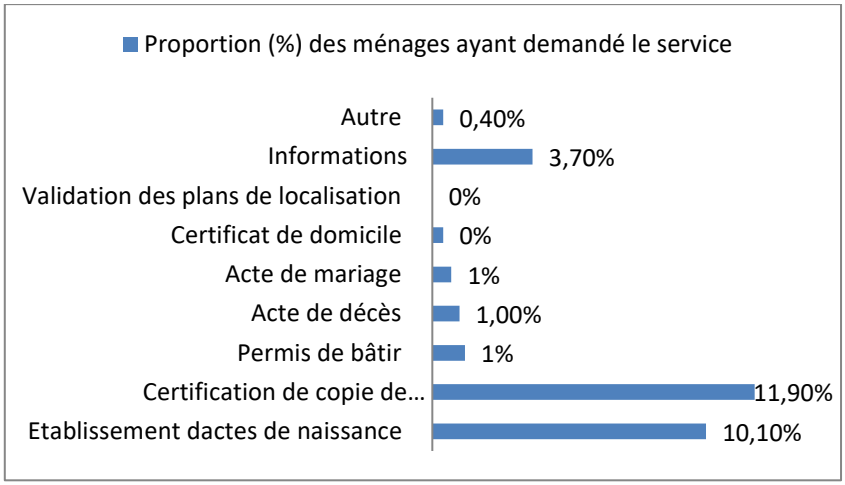

Graphique 19 : Services demandés à la commune par les usagers

Source : CCAP OBALA, 2017

La qualité de l'accueil dans les services communaux est appréciable. En effet selon le graphique 20 ci-dessous, qui concerne les deux services les plus sollicités de par les usagers, le satisfecit est largement supérieur à 60% selon ceux qui se fait établir des actes de naissance idem pour ceux ayant eu à faire certifier des documents, comme le montre le diagramme suivant qui montre la proportion de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon. Cependant il reste tout de même respectivement 39.8% et 39.3% à avoir la perception qu'ils ont été mal accueillis.

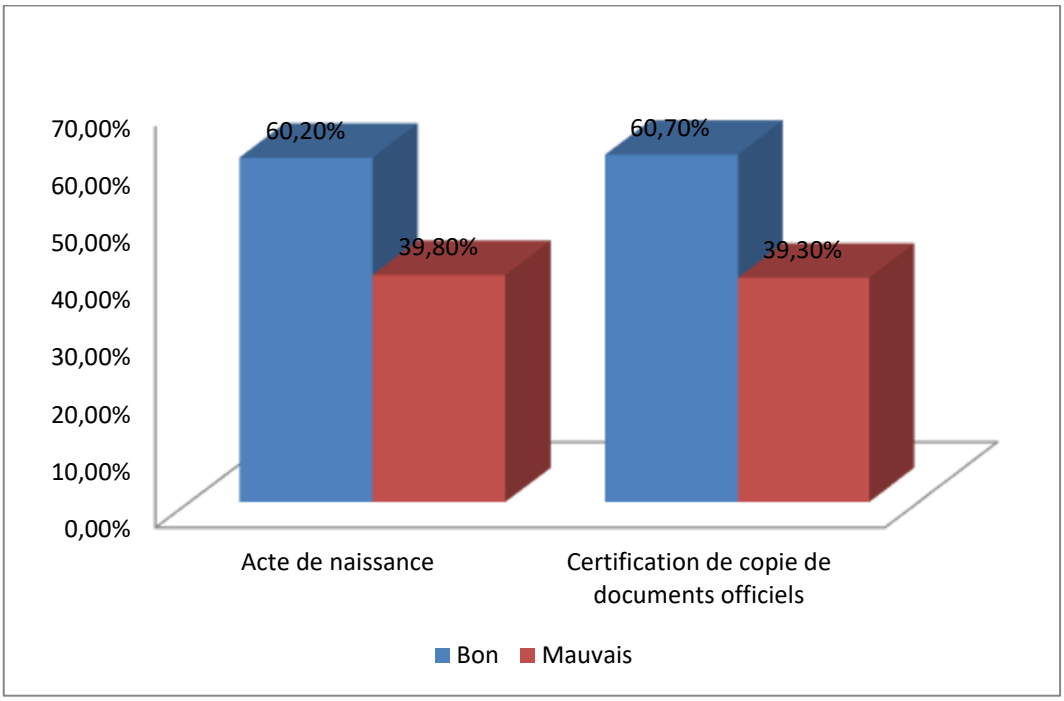

Graphique 20 : Perception de l'accueil dans les services communaux

Source : CCAP OBALA, 2017

Parmi les enquêtés qui ont demandé des services à la commune, la proportion de ménages qui trouvent le temps mis pour rendre le service long ou très long se situe en dessous de la barre des 10% pour ce qui est du service le plus sollicité qui est celui des actes de naissance, soit 5.2% des usagers qui trouvent le temps long ou très long. Pour la certification de copie de documents officiels les proportions à 4.8%. Les causes de cette attente sont entre autre l'indisponible/absence du personnel, l'absence de matériel de travail, la corruption et « autre ».

3.5.2. Coût et qualité des services dans l'institution communale

3.5.2.1. Coût des services dans l'institution communale

De façon générale, les services de la commune sont gratuits. En dehors des prix officiels de certains actes, aucun frais supplémentaire n'est exigé des usagers. Cependant, l'enquête révèle l'existence d'enquêtés qui reconnaissent avoir payé « quelque chose » pour obtenir le service plus rapidement. Ces faits de corruption constituent du même coup l'une des raisons des longues attentes dans la délivrance des différents services. Notons cependant que ces chiffres liés à la corruption incluent

une proportion de membres de ménages enquêtés ayant payé et ceci de manière volontaire un pourboire pour obtenir le service demandé. En effet, cette proportion est tout de même faible et s'élève à 5% du total de ceux qui ont sollicité un service quel qu'il soit à la Commune. De manière spécifique, cela revient à 1.8% qui ont donné un pourboire pour obtenir un acte de naissance, 3% qui l'ont fait pour faire signer un document officiel. Pour le reste des services à savoir : le permis de bâtir, l'acte de décès, l'acte de mariage, le certificat de domicile, la validation des plans de localisation, les informations et autre la proportion des ménages qui ont donné volontairement quelque se situe pour chacun de ces services à un niveau inférieur à 1% et même nul.

3.5.2.2. Appréciation des services dans l'institution communale

Au regard des résultats de l'enquête quatre aspects attirent l'attention à savoir :

- La participation des populations aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD qui se situe largement en dessous de1%. Cela implique que seulement 0.2% des ménages enquêtés s'intéressent aux activités liées à l'élaboration du PCD de la Commune, atelier au cours duquel l'avis des populations est pourtant grandement sollicité. Ceux-ci sont davantage préoccupés par leurs activités séculières qu'à participer à un atelier de ce type. Ce qui laisse supposer un désintérêt particulier des populations pour les activités de développement local.
- En dehors des conseillers municipaux, seulement 2.5% des enquêtés déclarent avoir reçu une communication relative au budget annuel et 1% admet avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes annuelles. Ceci témoigne d'une communication insuffisante entre les élus locaux (l'exécutif communal, les conseillers Municipaux) et la population de la Commune
- Près de 13% des ménages enquêtés reconnaissent que leur du village/quartier a reçu un accompagnement de la Commune dans leurs actions de développement.
- Environ 11% sont au courant que leur village/quartier est impliqué dans la planification. Cette valeur évolue vers la hausse à plus de 37.4% pour la proportion qui est informée que leur village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation.

3.5.3. Raisons de non satisfaction des populations

Dans l'ensemble, environ 33.9% des ménages déclarent ne pas être satisfait des services rendus par la commune. Dans cette proportion des enquêtés, les raison de non satisfaction sont nombreuses et à des niveaux divers. Ces raisons sont : la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (43.4%), la Non implication des populations dans la gestion communale (69.5%), les manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil) (30.3%), la non visibilité de l'action communale (86.2%), l'indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) (20.6%) et enfin autre à hauteur de 12.6%.

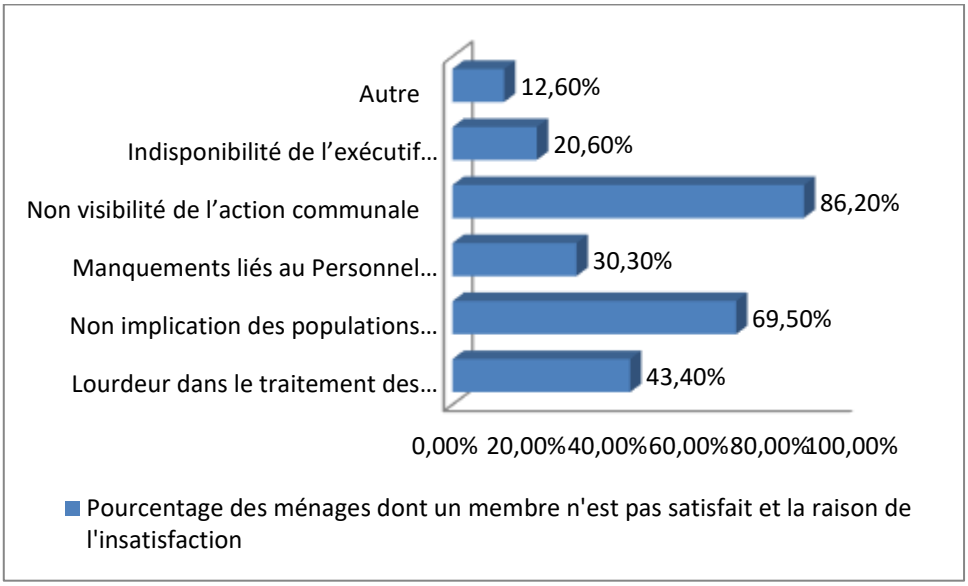

Graphique 21 : Raisons évoquées par les enquêtés non satisfaits des services communaux

Source : CCAP OBALA, 2017

3.5.4. Principales attentes en matière de services dans l'institution communale

Au regard des raisons de non satisfaction évoquées par les populations des services rendus communaux, les principales attentes des populations relevées par les enquêtés sont par ordre d'importance (voir graphique) :

- Plus d'implication des populations dans la prise de décision ;
- Plus de communication sur les actions de la commune ;
- Plus de proximité avec les administrés ;
- Plus de transparence dans la gestion ;
- Autre.

Graphique 21 : **Attentes des populations par rapport aux services communaux**

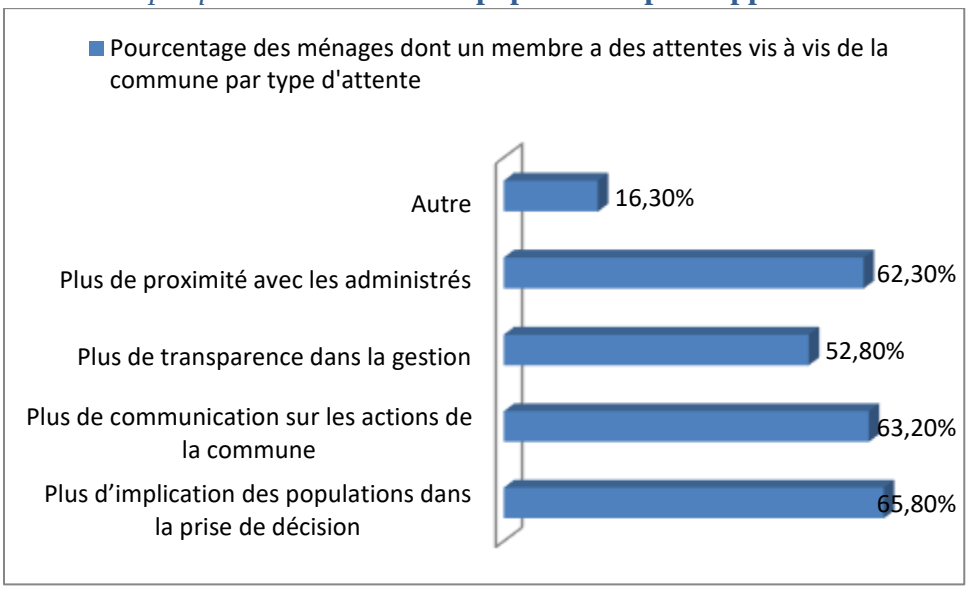

Graphique 22 : Attentes des populations par rapport aux services communaux
Source : CCAP OBALA, 2017

3.5.5. Synthèse de la perception des services de l'institution communale et améliorations suggérées

3.5.5.1. Points forts

- Offre de service diversifiée ;
- Bon accueil des usagers et courtoisie du personnel communal ;
- Délais d'attente du service demandé raisonnable pour la majorité des usagers.

3.5.5.2. Points à améliorer

- Faible sollicitation des services communaux par la population ;
- Faible visibilité des actions de la commune ;
- Faible implication des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;
- Faible information de la population sur le budget communal et son exécution ;
- Faible proximité de l'exécutif communal avec les administrés ;
- Faible communication de la commune sur ses activités.

3.5.5.3. Améliorations suggérées

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations ;

- Implication accrue des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'enquête « Scorecard » réalisée dans la commune d'Obala a permis de capter la perception des populations par rapport aux services qui leurs sont fournis dans les domaines de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Cela a permis de dégager les points forts et les points à améliorer dans chacun de ces secteurs avant de suggérer des recommandations pour améliorer la situation.

Dans le domaine de l'hydraulique,

Points forts

- Existence dans la commune des points d'eau potable (puits et forages équipés de pompe à motricité humaine, adduction d'eau et même source naturelle) ;
- Existence des comités de gestion des points d'eau pour leur entretien ;
- Disponibilité de l'eau pendant toute l'année dans les principales sources d'approvisionnement pour plus de la moitié de la population.

Points à améliorer

- Faible couverture de la commune en points d'eau potable ;
- Utilisation de sources/rivières et autres infrastructures de fortune par plus de 46% de la population comme principales source d'approvisionnement en eau ;
- Mauvaise qualité de l'eau (couleur, odeur, saveur) de certains points d'eau ;
- Abandon de certains points d'eau en panne à certains endroits de la Commune.

Les points forts de la santé sont les suivants :

Points forts

- Les CSI et Hôpitaux/CMA existants de la Commune sont tous fonctionnels ;
- La majorité de la population a recours de préférence à la médecine moderne pour ses problèmes de santé ;
- Le personnel en place est qualifié et assez assidu au travail ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est plutôt apprécié par la grande majorité des patients ;
- La disponibilité du petit matériel et des consommables médicaux dans les formations sanitaires ;
- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaire ;

Points à améliorer

- La distance entre le centre de santé le plus proche et le domicile ;
- La gestion des médicaments dans les formations sanitaires et la réduction du temps de réapprovisionnement ;
- Le paiement des frais supplémentaires en plus des frais de consultation prévus ;
- La disponibilité et la qualité des équipements sanitaires ;
- Le nombre de structures de santé dans la Commune ;
- Les voies d'accès aux formations sanitaires ;
- Le personnel médical.

Pour l'éducation

Points forts

- Existence dans la commune des établissements des différents cycles d'enseignement (maternel, primaire et secondaire et même professionnels) ;
- De nombreux établissements scolaires sont à cycles complets ;
- Assiduité des enseignants ;

Points à améliorer

- Faible couverture de la commune en établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel ;
- Insuffisance du nombre de salles de classes ;
- Insuffisance des équipements dans les établissements ;
- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Cout élevé des frais d'inscription et d'APEE.

Les services communaux :

Points forts

- Offre de service diversifiée ;
- Bon accueil des usagers et courtoisie du personnel communal ;
- Délais d'attente du service demandé raisonnable pour la majorité des usagers.

Points à améliorer

- Faible sollicitation des services communaux par la population ;
- Faible visibilité des actions de la commune ;
- Faible implication des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;
- Faible information de la population sur le budget communal et son exécution ;
- Faible proximité de l'exécutif communal avec les administrés ;
- Faible communication de la commune sur ses activités.

Améliorations suggérées l'hydraulique :

- Création de points d'eau potable supplémentaires ;
- Mise en place systématique et/ou redynamisation puis formation des comités de gestion de tous les points d'eau de la Commune ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Réhabilitation des points d'eau en panne à travers la Commune ;
- Réhabilitation de l'adduction d'eau de la Commune ;
- Détermination d'une contribution mensuelle consensuelle qui tienne en compte toutes les bourses.

Améliorations suggérées dans la santé :

- Construction des centres de santé supplémentaires ;
- Information des populations sur les coûts officiels des services dans les centres de santé hôpitaux/CMA publics ;
- Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Renforcement des capacités des commis de pro-pharmacie en gestion des stocks des médicaments ;
- Equipement des formations sanitaires ;
- Augmentation du personnel médical.

Améliorations suggérées dans l'éducation :

- Création et construction de nouveaux établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel dans la Commune ;
- Construction de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des établissements scolaires existants ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;
- Réduction des frais d'inscription et d'APEE.

Améliorations suggérées dans les services communaux

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations ;
- Implication accrue des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;

CHAPITRE 4. PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'OBALA

4.1. Synthèse des problèmes rencontrés

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Hydraulique	1. Insuffisance des points d'eau aménagés ; 2. Mauvaise qualité de la gestion des points d'eau existants ; 3. Mauvaise qualité de l'eau de certains points d'eau ; 4. Existence des de points d'eau non fonctionnels ; 5. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne ; 6. Adduction d'eau en mauvais état de fonctionnement ; 7. Coût élevé de l'approvisionnement en eau	1. Création de points d'eau potable supplémentaires ;	X	X
		2. Mise en place systématique et/ou redynamisation puis formation des comités de gestion de tous les points d'eau de la Commune ;	X	
		3. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;	X	
		4. Réhabilitation des points d'eau en panne à travers la Commune ;	X	
		5. Réhabilitation de l'adduction d'eau de la Commune ;		X
		6. Détermination d'une contribution mensuelle consensuelle qui tienne en compte toutes les bourses.	X	
Santé	1. Eloignement des formations sanitaires 2. Insuffisance des formations sanitaires ; 3. Mauvaise qualité des services offerts 4. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire 5. Mauvaise gestion de la formation sanitaire	1. Construction des centres de santé supplémentaires ;	X	X
		2. Information des populations sur les coûts officiels des services dans les centres de santé hôpitaux/CMA publics ;	X	

	6. Insuffisance de médicaments 7. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements 8. Coût élevé de l'accès aux soins de santé ; 9. Enclavement des routes de la Commune	3. Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;	X	X
		4. Renforcement des capacités des commis de pro-pharmacie en gestion des stocks des médicaments ;	X	
		5. Equipement des formations sanitaires ;	X	X
		6. Augmentation du personnel médical.		X
		7. Aménagement des routes	X	X
Education	1. Eloignement des services d'éducation ; 2. Insuffisance de salles de classe ; 3. Insuffisance d'équipements ; 4. Insuffisance des écoles ; 5. Manquements liés au Personnel ; 6. Absence de distribution de manuels scolaires ; 7. Mauvais résultats ; 8. Coûts élevés de la scolarité	1. Création et construction de nouveaux établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel dans la Commune ;		X
		2. Construction de nouvelles salles de classes ;	X	X
		3. Equipement des établissements scolaires existants ;	X	
		4. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;	X	

		5. Réduction des frais d'inscription et d'APEE.	X	
Service communal	1. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers ; 2. Faible implication des populations dans la gestion communale ; 3. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,……) ; 4. Faible visibilité de l'action communale 5. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	1. Information de la population sur les offres de service de la commune ;	X	
		2. Amélioration de la communication sur les activités communales ;	X	
		3. Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations ;	X	
		4. Implication accrue des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement	X	

4.2. Plan d'actions (basée sur les actions à mettre en œuvre au niveau local)

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
Eau potable	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en eau potable dans la commune d'Obala	Améliorer la qualité de l'eau et la pérennisation des ouvrages	Organisation de 03 ateliers de formation des ménages à la potabilisation de l'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Organisation de 03 ateliers de formation des comités de gestion de la Commune sur leur bonne organisation et fonctionnement ainsi que sur l'entretien des points d'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Identifier et élaborer un répertoire des partenaires susceptibles d'accompagner la commune à apporter des réponses aux besoins en eau potable des ménages	L'annuaire est élaboré et utilisé par la Commune	Annuelle	Existence d'un annuaire de partenaires du secteur de l'eau	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
		Accroitre le nombre d'infrastructure en eau potable dans la commune d'Obala	Réhabilitation de points d'eau non fonctionnels	-Nombre de points d'eau non fonctionnels identifiés et réhabilités	Annuelle	-PV de réception des points d'eau réhabilités	Commune	-Services sectoriels -partenaires au développement
			Extension sur du réseau de captage et de distribution d'eau existant	Nombre de ménages connectés	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Construction de nouveaux forages à motricité humaine	Nombre de forages construits	Annuelle	PV de réception des ouvrages	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
Education	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages des services de l'éducation dans la commune d'Obala ;	Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de coût des frais de scolarité	Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des frais d'inscription dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisés;	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
				-Nombre de ménages sensibilisés				
		Renforcer les capacités managériales et financière des APEE	Organisation de 3 ateliers de formation annuelle des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité simplifiée (1/an pendant 3ans)	Nombre ateliers organisés	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
		Accroitre la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe ; dans 10 établissements scolaires (enseignement secondaire/éducation de base)	Nombre de salles de classe construites	Annuelle	-PV de réception des salles de classe	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Création, construction et équipement de nouvelles infrastructures d'enseignement secondaires avec bloc administratif	Lycée Bilingue créé et construit	Annuelle	-Documents de crétaion ; -PV de réception des travaux de construction	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Equipement des écoles en tables bancs et bacs à ordures dans les établissements	Nombre de nouveaux tables bancs et	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
			secondaire et de l'éducation de base	bacs à ordures acquis				développement
		Améliorer la qualité de l'encadrement des élèves et des enseignants dans les établissements scolaires	Construction et équipement de logements d'astreinte pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Construction et équipement d'une bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale construite	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
		Accroitre le nombre et la qualité du personnel enseignant	Plaidoyer auprès des sectoriels pour l'affectation de au secondaire et à l'éducation de base)	- Nombre de correspondance adressées aux sectoriels - Nombre d'enseignants affectés	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
Santé	Améliorer l'offre en services de santé publique dans la commune d'Obala	Accroitre le nombre du personnel qualifié et améliorer leur condition de travail	Plaidoyer auprès du sectoriel de la santé pour l'affectation d'un personnel qualifié dans les formations sanitaires d'Obala	Nombre de personnels affectés	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Construction et équipement de X blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel soignant	Nombre de logements construits	Anuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
		Construire et équiper de nouvelles infrastructures sanitaires	Construction et équipement deCentre Santé Intégré (CSI) supplémentaires	Nombre des CSI construits	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Ravitaillement régulier en médicaments des propharmacies/pharmacies dans des formations sanitaires	Nombre de propharmacie/pharmacies ayant bénéficié de dotation en médicaments	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	-Affichage des coûts officiels des consultations et autres soins dans les formations sanitaires -Affichage des messages de lutte contre la corruption	Nombre d'affichage réalisée dans des formations sanitaires	Annuelle	Archives de la commune et des sectoriels	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
Services de la commune	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de l'institution communale	Elaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune (chaque année)	Existence d'un plan de communication	Annuelle	Plan de communication Rapport d'activités	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Vulgarisation/diffusion (lors de 2 sessions) de la documentation rappelant le rôle du Conseiller Municipal (aspect rédévabilité à l'égard des populations)	Séance de distribution organisées	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Equipement en babillards (1 dans chaque village de la commune)	Nombre de babillards mis en place	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
			Dotation d'un numéro vert à la commune	-N° vert existant -Nombre de doléances résolues	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Elaboration et affichage des affiches détaillant les procédures et coûts des services de la commune	Nombre d'affiches collées	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
		Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Organisation des campagnes de sensibilisation annuelles (1/an pendant 3 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	Annuelle	Fiches d'enregistrement	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Faire adopter une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats des conseils	Existence d'une délibération	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement
			Elaboration et vulgarisation de	Annuaire créé et mis	Annuaire	Annuaire communal	commune	-Services sectoriels

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
			l'annuaire des association/organisation /groupes formels et informel existant dans la commune dans le but de les associer aux activités communales	à la disposition des partenaires		des organisations paysannes		-partenaires au développement
			Implication des populations dans la mise en œuvre des activités HIMO/projets d'infrastructures	Nombre de projets HIMO réalisés	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement
		Améliorer la qualité des services du personnel communal	Organisation trimestriel des foras d'échange sur l'importance d'une bonne conduite du personnel communal (pendant 1 an)	-Nombre de foras tenus -nombre de personnels participants	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement
			Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaires	Nombre de personnels primés	Annuelle	Archive de la commune	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement
			Elaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne	Existence du code d'éthique	Annuelle	Archives de la commune	commune	Services sectoriels

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Fréquence de mesure	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES
			gouvernance du personnel communal	et de bonne gouvernance				-partenaires au développement

4.3. Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan

Activités	Résultats attendus	Responsables	Partenaires	Date de début	Date fin
Réunion d'information* préparatoire *à l'atelier communal de restitution	Rapport élaboré et disponible	OSC	Maire	Novembre 2018	Novembre 2018
Atelier communal de restitution	Leçons apprises et Changements attendus	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	08 Novembre 2018	08 Novembre 2018
	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	08 Novembre 2018	08 Novembre 2018

BIBLIOGRAPHIE

BUCREP, 2005. Rapport général 3ème RGPH. 67 pages

Cameroun-Banque Mondiale, 2012. Plan de modernisation des finances publiques ; 135 pages

CPDD, 2017. Rapport de formation des agents enquêteurs et superviseurs communaux dans les 11 communes du lot 2, pool d'Ebebda. 31 pages.

ACP-CAM, 2013. Plan Communal de développement de la Commune d'Obala ; 181 pages

Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

Journal en ligne « Le droit » du 25 Mai 2013

Site et lien internet consultés

www.cvuc-uccc.com

http://www.journal-ledroit.net/index.php/les dossiers/51-finances-publiques/938-budget-programme-quels-fondements-juridiques. Consulté le 27 Juin 2018 à 13h11.

Cours de statistiques mathématiques

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux issus de la tabulation des données de terrain

Tableau 1.1 : Caractéristique des répondants																
Répartition (%) des répondants par groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Obala, 2017																
	Groupe d'âges												Sexe			
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	DM	Total
Obala	4,2	12,2	15,8	10,9	11,6	7,6	9,8	6,6	4,6	4,7	11,3	0,8	51,1	48,9	0,0	100,0

Tableau 1.2 : Caractéristique de la population																
Répartition (%) des chefs de ménage groupe d'âges, sexe, SCORECARD, Obala, 2017																
	Groupe d'âges - chef du ménage												Sexe du chef de ménage			
	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	DM	Total
Obala	1,9	1,6	7,3	8,3	12,0	8,8	12,4	13,0	9,9	6,6	14,9	3,4	77,4	22,2	0,4	100,0

Tableau 2.1 : Système d'approvisionnement en eau	
Pourcentage de ménages s'approvisionnant en eau par source d'approvisionnement, SCORECARD, Obala, 2017	
	Proportion (%) des ménages avec comme système existant

	d'approvisionnement en eau :					
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable
Obala	14,0	24,5	14,8	40,5	62,3	24,7

Tableau 2.2 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Obala, 2017

		Répartition (%) des ménages utilisant une source d'eau publique, par principale source d'eau publique :						
	Proportion (%) des ménages utilisant l'eau potable	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/rivière	Adduction en eau potable	Total
Obala	70,4	1,9	6,4	3,9	32,2	52,4	3,2	100,0

Tableau 2.3 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Obala, 2017

	Qualité de l'eau				Eau a une odeur				Eau a un goût				Eau a une couleur			
	Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
Obala	51,6	41,3	7,1	100,0	28,3	61,8	9,9	100,0	30,1	57,4	12,5	100,0	21,9	69,1	8,9	100,0

Tableau 2.4 : Principale source d'approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages selon l'appréciation du montant payé pour utiliser la principale source d'eau publique, SCORECARD, Obala, 2017

			Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :			
	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'au qu'ils utilisent	Depense moyenne mensuelle (en F CFA)	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
Obala	20,8	(1530,7)	(36,1)	(37,8)	(26,2)	(100,0)

Tableau 2.5 : Principale source publique en eau

Pourcentage des ménages par accès, disponibilité et fréquence d'utilisation de la principale source publique d'eau, SCORECARD, Obala, 2017

		Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir						
	Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la

	publique d'eau disponible toute l'année						la principale source publique d'eau utilisée	principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
Obala	73,3	9,4	33,6	27,0	30,1	100,0	75,8	(65,4)

Tableau 2.6 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois							
Proportion (%) des ménages déclarant une panne, Répartition (%) des ménages déclarant une panne, par période observée pour la remise en fonction de la source, SCORECARD, Obala, 2017							
		Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source					
	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total

	mois						
Obala	*	21,0	34,3	21,7	11,2	11,8	100,0

Tableau 2.8 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau

Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé par besoin exprimé, SCORECARD, Obala, 2017

		Pourcentage, de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :									
	Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAMWATER/SNEC	Autre partenaire	Total	Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnemen en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
Obala	12,8	(38,8)	(21,6)	(5,7)	(12,1)	(14,2)	(0,0)	(9,7)	(12,7)	2147,2	(2,1)

Tableau 2.10 : Non satisfaction en approvisionnement en eau

Proportion (%) de ménages non satisfaits, Pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, SCORECARD, Obala, 2017

		Proportion (%), de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :						
	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Obala	50,5	58,8	64,9	72,6	29,8	12,5	16,8	3,1

Tableau 2.11 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau						
Pourcentage des ménages par attentes en approvisionnement en eau, SCORECARD, Obala, 2017						
	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :					
	Point d'eau supplémentaire	Amélioration de la gestion des points d'eau existants	Remise en service des points d'eau en panne	Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	Réduction des prix	Autre
Obala	79,7	38,1	24,2	41,7	8,9	5,5

Tableau 3.1 : Formation sanitaire la plus proche du ménage									
Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire, par temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche, SCORECARD, Obala, 2017									
	Formation sanitaire la plus proche de votre ménage					Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village			
	Centre de santé intégré public	Hôpital/ CMA	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total
Obala	31,5	24,8	43,8	0,0	100,0	28,5	42,7	28,8	100,0

Tableau 3.2 : Recours aux soins de santé								
Répartition (%) des ménages par préférence de recours aux soins, SCORECARD, Obala, 2017								
	Lieu de préférence des membres du ménage en cas des problèmes de santé							
	Centre de santé	Hôpital /CMA	Centre de santé	Tradi-praticien	Automédicatio	Chez un	Se soigne moi-	Total

	intégré public		privé		n	personnel de santé	même	
Obala	31,3	35,4	22,3	0,0	5,8	1,1	4,1	100,0

Tableau 3.3 : Recours à la formation sanitaire la plus proche

Proportion (%) des ménages sollicitant la formation sanitaire la plus proche, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche, par personne responsable de la formation sanitaire, SCORECARD, Obala, 2017

		Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage					
	Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	Total
Obala	41,0	53,2	14,1	2,1	0,0	30,6	100,0

Tableau 3.4 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées

Pourcentage des ménages dont un membre a visité la formation sanitaire la dernière fois, Répartition (%) des ménages dont un membre a sollicité la formation sanitaire la plus proche par appréciation de certaines caractéristiques de la formation sanitaire, SCORECARD, Obala, 2017

	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que :			Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation						
	La	La	La formation	Moins	Entre 5	Plus de	Ne sait	Total	Proportion (%) des	Proportion (%) des

	formation sanitaire a du personnel	formation sanitaire dispose du matériel	dispose d'une salle d'hospitalisation	de 5 lits	et 10 lits	10 lits	pas		ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie	ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie qui des médicaments
Obala	95,2	58,4	81,6	26,9	34,6	11,2	27,2	100,0	80,9	62,1

Tableau 3.5 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire

Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation et a payé la consultation, Répartition (%) des ménages dont un membre a payé la consultation par appréciation du montant payé, SCORECARD, Obala, 2017

		Montant payé pour la consultation (F CFA)					Appréciation du montant payé pour la consultation			
	Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Gratuit	Moins de 500 FCFA	Entre 500 et 1000 FCFA	Plus de 1000 F CFA	Total	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
Obala	89,6	0,0	0,6	55,3	44,1	100,0	48,0	52,0	0,0	100,0

Tableau 3.6 : Montant payé pour autre chose que la consultation, appréciation de l'accueil						
Proportion (%) de ménages dont un membre a payé autre chose que les frais de session, Répartition (%) de ménages dont un membre fréquente la formation la plus proche, par appréciation de l'accueil , SCORECARD, Obala, 2017						
	Ménage dont un membre a payé autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans la formation sanitaire la plus proche			Ménage dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche et qui trouve que l'accueil est :		
	Initiative personnelle	Demande du personnel	Total	Bon	Passable	Total
Obala	*	*	*	60,6	37,2	100,0

Tableau 3.7 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction											
Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus Proportion (%) de ménages dont un membre déclare être non satisfait des services de santé, Pourcentage de ménages par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Obala, 2017											
			Parmi les ménages dont un membre est non satisfait, pourcentage d'insatisfait avec comme raison d'insatisfaction :								
	Proportion (%) de ménages dont un	Proportion (%) de ménages dont un	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services	Insuffisance des formations sanitaires	Manquements liés au personnel de la formation	Mauvaise gestion de la formation	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	Coût élévé de l'accès	Autre

	membre pour déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus	membre est non satisfait des services de santé		offerts		sanitaire	sanitaire			aux soins de santé	
Obala	46,9	21,4	54,3	33,8	55,4	41,2	52,3	55,4	44,5	13,3	5,0

Tableau 3.8 : Attentes en service de santé					
Pourcentage de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé sont résolus SCORECARD, Obala, 2017					
	Pourcentage de ménages dont un membre a comme attente :				
	Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionnement en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autre
Obala	60,3	68,8	33,7	68,3	6,1

Tableau 4.1 : Cycle d'enseignement/formation professionnelle								
Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds, SCORECARD, Obala, 2017								
			Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire					
	Proportion (%) de	Nombre moyen	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	Temps moyen mis par les

	ménages dont un membre déclare que le village/quartier dispose du cycle	d'enfants du ménage fréquentant le cycle						enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
Obala								
Maternel	90,5	1,3	52,0	41,2	2,1	4,7	100,0	22,3
Primaire	86,2	2,2	49,3	38,3	6,4	5,9	100,0	24,1
Secondaire	59,1	2,1	17,6	57,2	19,6	5,6	100,0	41,0

Tableau 4.2 : Caractéristiques de l'établissement

Proportion (%) des ménages disposant d'un cycle d'enseignement par type, Temps mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds, selon SCORECARD, Obala, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :						
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Obala							
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	80,0	64,9	17,4
Primaire	95,2	0,0	0,0	0,0	77,9	69,5	11,9
Secondaire	0,0	98,9	95,5	0,0	85,2	72,0	0,0

Tableau 4.3 : Nombre d'élèves, appréciation de la présence des enseignants

Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation, Dépense moyenne par ménage pour les frais exigibles, selon la commune, SCORECARD, Obala, 2017

	Nombre moyenn d'élèves dans la classe				Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe				
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Mouvement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	Total
Obala									
Maternel	3,1	29,6	8,2	59,0	85,3	2,7	0,0	12,0	100,0
Primaire	3,7	16,6	13,4	66,4	67,6	10,2	1,1	21,1	100,0
Secondaire	3,2	16,2	31,0	49,7	65,5	16,7	0,0	17,8	100,0

Tableau 4.4 : Appréciation du montant payé

Répartition (%) des ménages par nombre moyen d'élèves par classe, pour lequel le ménage a un enfant fréquentant le cyle, Répartition (%) des ménages, dont un membre a un enfant fréquentant l'établissement, par appréciation de la fréquence de la présence des enseignants, SCORECARD, Obala, 2017

			Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé					Ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation			
	Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation	Dépense moyenne (FCFA)	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Non concerné	Total	Oui	Non	Non concerné	Total
Obala											
Maternel	95,9	4.065.604,1	44,8	49,9	2,3	3,0	100,0	*	*	*	*

Primaire	96,4	3.373.257,8	55,7	39,6	2,1	2,5	100,0	*	*	*	*
Secondaire	94,8	7.580.816,8	68,5	28,3	2,3	0,9	100,0	*	*	*	*

Tableau 4.5 : Etat des salles de classe

Proportion (%) des ménages dont un membre déclare l'endommagement des salles de classe, selon la commune, SCORECARD, Obala, 2017

	Pourcentage de ménages dont le membre déclare que la salle endommagée a été réfectionnée par :					
	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	Les Elites	Autre partenaire
Obala						
Maternel	52,7	5,7	1,2	4,1	8,3	4,1
Primaire	77,1	3,9	2,7	4,8	5,7	4,8
Secondaire	88,3	2,2	4,5	32,4	5,8	32,4
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*

Tableau 4.6 : Satisfaction des services de l'éducation

Proportion (%) des ménages dont un membre déclare être insatisfait des services de l'éducation, Proportion (%) d'insatisfaits, parmi les insatisfaits, par raison d'insatisfaction, selon la commune, SCORECARD, Obala, 2017

		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation du cycle/formation selon la raison de non

		satisfaction								
	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
Obala										
Maternel	5,1	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Primaire	15,6	(42,2)	(29,3)	(40,2)	(36,3)	(22,1)	(19,8)	(44,3)	(53,3)	(1,4)
Secondaire	11,9	(23,1)	(10,3)	(16,9)	(87,7)	(14,1)	(18,7)	(25,4)	(27,2)	(0,0)
Formation professionnelle	3,7	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Tableau 4.7 : Attentes pour les services de l'éducation

Proportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, Proportion (%) de ménage ayant des attentes par type d'attente, selon la commune, SCORECARD, Obala, 2017

	Proportion (%) de ménages ayant comme attente :									
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autre	Total
Obala										
Maternel	19,2	8,7	10,1	20,7	11,4	13,0	7,6	14,0	2,9	100,0
Primaire	23,5	14,3	18,0	26,2	16,6	21,0	20,7	22,5	2,8	100,0
Secondaire	22,4	13,0	14,1	26,3	13,3	15,7	14,1	16,3	2,0	100,0
Formation professionnelle	11,8	0,5	0,2	6,7	2,9	0,5	0,5	1,1	0,6	100,0

Tableau 5.1 : Obtention d'un service à la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par temps mis pour l'obtenir, SCORECARD, Obala, 2017

			Temps mis pour obtenir le service demandé						
	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service	Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon	Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	En cours	Total
Obala									
Etablissement d'actes de naissance	10,1	(60,2)	*	*	*	*	*	*	*
Certification de copie de documents officiels	11,9	(60,7)	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	1,2	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	1,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	0,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,4	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	3,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	0,4	*	*	*	*	*	*	*	*

Tableau 5.2 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et trouve long le temps d'attente, Proportion (%) des ménages dont un membre a demandé le service et a payé un pourboire, Répartition (%) des ménages dont le membre a demandé un service par du temps pour rendre service, SCORECARD, Obala, 2017

		Cause de l'attente						
	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas	Total	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Obala								
Etablissement d'actes de naissance	5,2	*	*	*	*	*	*	1,8
Certification de copie de documents officiels	4,8	*	*	*	*	*	*	3,0
Permis de bâtir	0,7	*	*	*	*	*	*	0,7
Acte de décès	0,4	*	*	*	*	*	*	0,6
Acte de mariage	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	1,0	*	*	*	*	*	*	0,6
Autre	0,4	*	*	*	*	*	*	0,4

Tableau 5.3 : Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que la commune a impliqué le village/quartier dans la planification, Pourcentage des ménages dont un membre a demandé avoir reçu une communication de la commune par type, SCORECARD, Obala, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare :					
	Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Que le village/quartier est impliqué dans la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation
Obala	10,2	2,4	1,0	12,6	10,9	37,4

Tableau 5.4 : Insatisfaction vis à vis de la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Obala, 2017

		Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,'')	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre

Obala	33,9	43,4	69,5	30,3	86,2	20,6	12,4

Tableau 5.5 : Attentes des ménages

Pourcentage des ménages dont un membre a des attentes vis à vis de la commune par type d'attente, SCORECARD, Obala, 2017

	Pourcentage ayant comme attente :				
	Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autre
Obala	65,8	63,2	52,8	62,3	16,3

Annexe 2 : Liste des intervenants

1- *Coordination générale*

- M, Coordonnateur Régional du PNDP-Centre

2- *Coordination Technique*

- M., Responsable Régional Suivi Evaluation du PNDP CRC-Centre

3- *Collecte des données (agents enquêteurs)*

N°	NOMS ET PRENOMS	POSTE OCCUPE	CONTACTS
1	SADJO MIRYAME	Superviseur	695 40 87 54
2	NOMO JOSEPH CHARLES	Agent enquêteur	695 41 54 52
3	MOLO ABANA RICARDO PAULIN	Agent enquêteur	678 74 47 36/969 89 14 25
4	TEMTA THIERRY ROBERT	Agent enquêteur	670 94 81 64
5	NGAYAP NGUEDJI FREDDY	Agent enquêteur	673 18 12 39
6	NOAH OKALA CHARLES	Agent enquêteur	698 54 87 30
7	KANA FABRICE	Agent enquêteur	691 21 55 80
8	MVOGO BIDZANA JEAN NOEL	Agent enquêteur	695 59 08 39
9	DZANA AWONO	Agent enquêteur	691 29 60 17/697 49 52 76
10	MOLI ROMAINE DELPHINE	Agent enquêteur	674 11 83 66
11	TSIMI NDZIE	Agent enquêteur	

Annexe 3 : Questionnaire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune d'OBALA

***Section I.* SIGNALETIQUE**

A01	Région _____	|__|__|
A02	Département _____	|__|__|
A03	Arrondissement/Commune _____	|__|__|__|
A04	Numéro du Lot	|__|__|
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	|__|__|
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	|__|
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure	|__|__|__|
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	|__|__|
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue)	|__|__|
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	|__|
A12	Nom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	|__|
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	|__|
A15	Age de l'enquêté (en année révolue)	|__|__|
A16	Téléphone de l'enquêté	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
A17	**Date de début d'enquête**	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
A18	**Date de fin d'enquête**	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
A19	**Nom de l'enquêteur** _____	
A20	**Nom du superviseur communal** _____	
A21	**Résultat de la collecte** 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	|__|
A22	**Appréciation de la qualité de l'enquête** 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

CODES A11

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique
8= NSP

Section II. EAU POTABLE

H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	1=oui 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière	 |__| |__| |__| |__| |__|

		F. Adduction en eau potable	|__|
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ H14		|__|
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		|__|
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		|__|
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ H08		|__|
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		|__|__|__|__|__|
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant		|__|
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		|__|
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si ~~non~~ ⟶ H11.		|__|
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		|__|
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ H13		|__|
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ H18		|__|
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ H18		|__|
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois		|__|
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ H20.		|__|
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles).	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau	 |__| |__| |__| |__|

	Autre raison?	E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__|
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|

	Section III. SANTE	
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé	|__|
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	|__|
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S02=4, 5, ~~6 et 7~~ → S05	|__|
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si ~~non~~ → S17	|__|
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide-Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	|__|
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	|__|
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	|__|
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	|__|
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S~~09=1~~ → S14	|__|
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si ~~non~~ → S14	|__|
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	|__|
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	|__|
S15	Existe-t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17	|__|
S16	Les médicaments y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas	|__|
S17	La formation sanitaire la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou ~~2~~ → S20	|__|
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles)	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires |__|

Section III. SANTE			
	Autre raison ?	D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__|
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser	 |__| |__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION						
	Cycle d'enseignement ⟶	***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***		***Centre de formation professionnelle***
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	|__|	|__|	|__|		|__|
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)	|__|__|	|__|__|	|__|__|		|__|__|
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=NSP	|__|	|__|	|__|		|__|
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|		|__|__|__|
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		|__|	1er cycle |__|	2ème cycle |__|	
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas					|__|
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	|__|	|__|	|__|		|__|
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	|__|	|__|	|__|		|__|
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre	|__|	|__|			

	Section IV. EDUCATION				
	ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 4=Ne Sait Pas	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=NSP	|__|	|__|	|__|	|__|
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen ou « Ne Sait Pas »)	---------- (en FCFA)	---------- (en FCFA)	---------- (en FCFA)	---------- (en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|	|__|	|__|	|__|
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si NON ou NSP ⟶ E16	|__|	|__|	|__|	|__|
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ E19.	|__|	|__|	|__|	|__|
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles)				

Section IV. EDUCATION					
	Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Equipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser) _____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Section V. SERVICE COMMUNAL							
Services communaux ↓	***C01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non → service suivant	***C02*** Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***C03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours *Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04*	***C03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	***C04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si C04=1 → C06*	***C05*** Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/ absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	***C06*** Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Etablissement d'actes de naissance	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|
Certification de copie de documents officiels	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|
Permis de bâtir	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__|	|__||__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION							
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|

C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non	|__|
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non	|__|
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 → C15	|__|
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,……) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__|

Annexe 4 : Test de sélection des 10 agents enquêteurs

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN DEVELOPMENT PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

RECRUTEMENT DES AGENTS ENQUÊTEURS POUR LA COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCORECARD

TEST DE SÉLECTION (Durée : 60 mn)

DATE : |__|__|/|__|__|/|__|__|
NOM ET PRENOMS DU CANDIDAT: _____
N° D'ORDRE: |__|__|

Partie 1 : Compléter les phrases et/ou répondez aux questions posées (**11 points**)

1) Définir le sigle CCAP ? (0,5 pts).

_____
_____
_____
_____

2) Donner quatre objectifs poursuivis par le PNDP à travers l'opération ScoreCard? (2 pts).

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

3) Quelles sont les secteurs visés par la collecte des données? (1 pt).

_____
_____
_____

4) Définir la notion de ménage (1 pts).

_____
_____
_____
_____

5) Définir la notion de structure (1pts)

_____
_____
_____
_____

6) Comment opérer l'identification d'un ménage sur le terrain ? (1,5 pt).

_____
_____
_____

7) Le chef de ménage (CM) est défini comme : (1 pt)

_____
_____
_____

8) Quels sont les outils de collecte de données dans l'enquête relative au ScoreCard ? (1,5 pts)

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

9) Qu'est-ce qu'un saut ? (0,5 pt)

_____
_____
_____

10) Combien de sections comporte le questionnaire ménage ? ; citez-les (1 pts)

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Partie 2 : Cochez pour chaque assertion, la case juste (**9 points**)

NB ***: Abstenez-vous en cas d'hésitation; toute bonne réponse vaut 0,75 pt et toute réponse erronée vous retranche 0,5 pt.***

N°	QUESTIONS	Vrai	Faux
1	En l'absence du chef de ménage, le répondant est toute autre personne présente dans le ménage au moment de l'enquête.		
2	Le PNDP est une Organisation Non Gouvernementale (ONG)		
3	Si je ne retrouve pas un ménage échantillonné, j'enquête tout autre ménage de la zone de dénombrement.		
4	Pour les questions à choix multiples, j'enregistre les réponses de l'enquêté sans automatiquement le relancer.		
5	Dans la section IV, on s'intéresse aux établissements scolaires hors de l'espace communal du ménage tandis que dans la section III, les formations sanitaires fréquentées par le ménage n'appartiennent qu'à l'espace communal.		
6	Vous constatez que des ménages s'approvisionnent régulièrement en eau dans la concession d'un ménage du même quartier. Le système d'approvisionnement en eau de ce ménage est public.		
7	Les ménages échantillonnés sont ceux qui avaient été enquêtés pendant l'enquête EC_ECAM4 réalisée par l'Institut National de la Statistique.		
8	Pendant l'administration du questionnaire, l'enquêteur doit animer l'interview de manière à influencer la réponse de l'enquêté afin qu'elle soit exacte.		
9	Pendant l'enquête, tous les membres du ménage doivent répondre aux questions posées et l'agent enquêteur fait la synthèse		
10	Si à la question S01, la formation sanitaire la plus proche du ménage est privée, faire le saut indiqué		
11	Si à la question E01, le répondant dit qu'il n'existe pas d'école dans son village, il n'est plus nécessaire de poser les questions sur la section éducation		
12	Dans la section éducation, les questions posées s'adressent uniquement aux enfants du Chef de Ménage. Les autres enfants qui habitent le ménage à l'exemple des neveux, nièces, petit-frère, etc. ne sont pas concernés par les questions.		

REGION DU CENTRE
******
DEPARTEMENT DE LA LEKIE
******
COMMUNE D'OBALA
******
Secrétariat Général
******

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie
******

ARRETE N° 19/009 /A/COB/SG/O

Constatant la composition du Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard dans la commune D'OBALA.

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004, portant loi d'Orientation et de la Décentralisation ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu l'Arrêté N° 0077000000/A/MINATD/DCTD du 1er Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur **EDIBA Simon Pierre**, Maire de la Commune D'OBALA et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 ;
- Vu l'Arrêté N° 010/CAB/PM du 19 Janvier 2016 portant réorganisation du cadre institutionnel d'exécution du Programme National de Développement Participatif ;
- Vu la convention de cofinancement du Convention Plan Communal de Développement et activités connexes N° 001/2010/CENTRE/PNDP/COMMUNE D'OBALA signée le 17 août 2010 entre le PNDP et la commune D'OBALA ;
- Vu l'accord de crédit N° 5718-CM du 03 Février 2016, signé entre le Cameroun et la Banque Mondiale en vue de la mise en œuvre du PNDP ;
- Considérant les résultats du rapport d'enquête du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard.

ARRETE

Article 1er : Il est créé dans la commune D'OBALA, un **Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard** et ci-après désigné le « **Comité** ».

Article 2 : Ce Comité est chargé :

- D'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action au niveau communal sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs d'après le Plan d'Action validé à cet effet ;
- D'accompagner la commune dans la synchronisation des interventions et des actions de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan d'Action ;
- De mettre en œuvre toutes directives relatives à l'amélioration du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard dans la commune D'OBALA ;
- De faire tenir à la diligence de son Président, à la sanction du Maire, un rapport circonstancié précisant les mesures susceptibles d'améliorer l'exécution des activités du Plan d'Action.

COMMUNE D'OBALA

SECRETARIAT GENERAL SG

Article 3 : Le Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président : Le Sous-Préfet D'OBALA ou son Représentant ;
Vice-Président : Un représentant de la société civile locale ;
Secrétaire : Le Secrétaire Général de la commune D'OBALA ;
Membres :

- Le Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Lékié ou son Représentant ;
- Le Délégué Départemental des Enseignements Secondaires de la Lékié ou son Représentant ;
- Le Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie de la Lékié ou son Représentant ;
- L'Inspecteur d'arrondissement de l'Education de Base D'OBALA ou son Représentant ;
- Le Chef de district de santé couvrant Obala ou son Représentant ;
- Le Cadre de Développement de la commune D'Obala.

Article 4 : De la Périodicité des Réunions du Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard.
Le Comité se réunit une fois par trimestre, soit quatre (04) séances annuelles.

Article 5 : Les séances du Comité ne sont valables que lorsqu'elles se tiennent en présence du Président, de son Secrétaire et de la moitié de ses membres.

Article 6 : Dispositions diverses et finales.

1- Les travaux des comités sont présidés par le Président ou son Représentant ;
2- Le président, peut en tant que de besoin, inviter toute personne physique ou morale à prendre part aux travaux avec voix consultative, en raison de ses compétences ;
3- Les frais de fonctionnement du Comité sont supportés par le budget de la commune D'Obala.

Article 7 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

Obala, le 02 MAI 2019

Le Maire,

Simon Pierre Edibe

Ampliations :

- PREFET
- SOUS-PREFET
- INTERESSE
- ARCHIVES/CHRONO